



SM le Roi lance des projets ferroviaires structurants à fort impact sur la mobilité dans la zone métropolitaine de Casablanca

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10618

Vendredi 26 Septembre 2025

Hôpitaux en détresse, citoyens en colère
*Le verdict CEOWORLD, un miroir
 impitoyable pour le système de santé marocain*
 Le Maroc relégué à une humiliante 74^{ème} place mondiale



Page 4

Les groupements sanitaires territoriaux
*L'expérience pilote de Tanger-Tétouan-Al Hoceima Entre promesse
 de l'Etat social et risque d'illusion*

Par Mohamed Assouali

Page 5



Driss Lachgar préside le Congrès provincial USFP/Chichaoua

Le Premier secrétaire de IUSFP, Driss Lachgar, présidera le 4^{me} Congrès provincial USFP/Chichaoua, placé sous le thème Une lutte assidue pour un développement spatial juste et quitable pour tous les leviers de la province.

Ce congrès se tiendra le vendredi 26 septembre 2025 à partir de 16 heures à la Kasba Cad El Matouki de la commune de Bouaboud.

A l'ouverture des travaux du forum international des jeunes parlementaires en Colombie El Hassan Lachgar : *Les jeunes progressistes réitérent leur attachement à la lutte pour un monde plus équitable*

Page 3

SM le Roi lance des projets ferroviaires structurants à fort impact sur la mobilité dans la zone métropolitaine de Casablanca

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, mercredi à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani à Casablanca, au lancement de projets ferroviaires structurants à fort impact sur la mobilité dans la zone métropolitaine de Casablanca, d'une valeur de 20 milliards de DH.

Ces projets structurants, qui répondent aux enjeux futurs de la mobilité urbaine au sein de cette métropole, sont partie intégrante d'un programme global doté d'une enveloppe budgétaire de 96 milliards de DH.

Ce programme vise notamment à accompagner le développement soutenu que connaît le secteur ferroviaire, avec le lancement en avril dernier par Sa Majesté le Roi de la réalisation de la LGV Kénitra-Marrakech (430 Km), à développer les liaisons régionales entre Kénitra et Casablanca, à améliorer les conditions de mobilité au niveau des agglomérations de Casablanca, Rabat et Marrakech et à développer un nouvel écosystème d'industrie ferroviaire au niveau national.

Ce programme intégré traduit la Vision éclairée du Souverain en faveur de l'amélioration de l'offre ferroviaire nationale, et s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Royaume, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, en matière de développement durable, notamment la promotion de solutions de mobilité collectives à faible empreinte carbone.

Ces projets, financés à hauteur de 70% par l'Office national des chemins de fer et 30% par la région, portent sur la construction de trois grandes gares de nouvelle génération, la réalisation de 10 nouvelles gares de trains métropolitains de proximité (TMP), la requalification et l'adaptation de

5 gares pour ces trains de proximité, la mise en place de 260 km de nouvelles voies ferrées, la construction et l'élargissement de 50 ouvrages d'art, la construction de 2 technico-centres (Zenata et Nouaceur) et 5 ateliers de maintenance, outre l'acquisition de 48 nouveaux trains pour les services de proximité et régionaux.

Ils visent ainsi le développement d'un système de transport régional durable, le renforcement de la mobilité quotidienne des usagers, la contribution au développement socio-économique et à l'aménagement urbain, et l'accompagnement des échéances nationales à l'horizon 2030.

Pour ce qui est des trois grandes gares nouvelle génération, il s'agira de structures intégrées et performantes, au service d'une meilleure connectivité territoriale. Il en est ainsi de la gare «Casablanca-Sud», dont SM le Roi a donné mercredi le coup d'envoi des travaux de réalisation à l'arrondissement Hay Hassani.

Mobilisant des investissements de l'ordre de 700 MDH, ce projet consistera en la construction d'un nouveau bâtiment qui disposera d'équipements technologiques de pointe répondant aux exigences internationales en matière de sûreté, de sécurité et de qualité des services.

D'une capacité d'accueil annuelle de 12 millions de passagers, la future gare «Casablanca-Sud» comportera 6 quais, 10 voies ferrées pour l'accueil des trains à grande vitesse «Al Boraq», des trains de grandes lignes, des trains métropolitains de proximité, des trains régionaux et le train «aéro-express» devant desservir l'aéroport Mohammed V au départ de la gare de Casa-Port avec une cadence de 15 minutes, des aménagements extérieurs sur 20.000 m² et un parking de 700 places.

Conçue pour absorber les flux crois-

sants de voyageurs et favoriser l'émergence d'un quartier d'affaires dynamique, la gare «Casablanca-Sud» offrira des correspondances fluides avec le tramway, le bus à haut niveau de service et les taxis, faisant d'elle un hub intermodal stratégique.

La deuxième gare de nouvelle génération est celle du Grand Stade «Hassan II» à Benslimane qui, mobilisant des investissements de l'ordre de 450 MDH, pourra, lors de la phase d'exploitation, accueillir jusqu'à 12 millions de passagers par an.

Il s'agit également de la nouvelle gare de l'aéroport international Mohammed V de Casablanca qui nécessitera une enveloppe budgétaire globale de 300 MDH, avec une capacité d'accueil de 5 millions de passagers par an. Ces trois grandes gares de nouvelle génération seront réalisées dans un délai de 24 mois.

Quant aux nouvelles gares des trains métropolitains de proximité, elles contribueront au renforcement de la mobilité à Casablanca et sa région à travers le nouveau service ferroviaire de proximité qui sera mis en service à l'horizon 2030, offrant une cadence pouvant atteindre un train toutes les 7,5 minutes.

Trois lignes principales, qui s'étendent sur un total de 92 km, seront développées et permettront de relier efficacement les principaux pôles urbains et périurbains, tout en assurant l'accès à des sites stratégiques tels que le Grand Stade Hassan II et l'aéroport international Mohammed V.

Dans ce contexte, 10 nouvelles gares seront développées dans un délai de 20 mois et nécessiteront une enveloppe budgétaire de 625 MDH, selon une charte architecturale harmonieuse et fluide, garantissant confort, accessibilité et efficacité pour les voyageurs. Il s'agit de : «Mohammédia - Les Facultés», «Zénata», «Sidi

Bernoussi», «Ain Sbâa», «Hay Mohammadi», «Ville Nouvelle», «Mers Sultan», «l'Oasis», «Sidi Maârouf» et «Nouaceur». Les gares existantes seront également modernisées pour intégrer pleinement le train métropolitain de proximité. Il convient de préciser que, dès la mise en service des trains de proximité, 150.000 voyageurs seront transportés chaque jour sur les trois lignes.

En plus des trois lignes des trains métropolitains de proximité, un service aéro-express reliera directement la gare de Casa-Port à l'aéroport international Mohammed V par des navettes toutes les 15 minutes. De même, le service de trains régionaux sera renforcé sur les axes d'El Jaddida et de Settat par des navettes toutes les 30 minutes.

Ainsi, pour couvrir les besoins de Mobilité régionale et de proximité, il est prévu l'acquisition de 48 rames automotrices d'une capacité de plus de 1.000 places et d'une vitesse de circulation de 160 km/h, avec un coût de 7 milliards de dirhams (HT).

Le constructeur sud-coréen Hyundai Rotem, retenu pour la fourniture de ces trains, implantera une usine sur le territoire national qui sera une des composantes de l'écosystème ferroviaire et un site de référence devant couvrir les besoins nationaux futurs et participer ainsi à la concrétisation d'une ambition de l'export à moyen terme.

Tous ces projets cohérents, compatibles et intégrés permettent d'engendrer des effets d'entraînement au profit des collectivités en termes de création d'emplois, de sécurité et de préservation de l'environnement, tout en participant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et à la création de la valeur ajoutée.

Lire également page 14

A l'ouverture des travaux du Forum international des jeunes parlementaires en Colombie

El Hassan Lachguar : *Les jeunes progressistes réitèrent leur attachement à la lutte pour un monde plus équitable*

A Barranquilla en Colombie, El Hassan Lachguar, Coordinateur du Forum international des jeunes parlementaires, a procédé à l'ouverture des travaux de la quatrième session dudit collectif international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

Le député itihadi, membre du Bureau politique de l'Union Socialiste des Forces Populaires a prononcé une allocution inaugurale, mettant l'accent sur la pertinence de cet important événement international qui illustre, de toute évidence une station de militantisme dédiée à la redynamisation de l'engagement collectif dans la défense assidue de la démocratie et des droits de l'Homme, mais aussi dans le déploiement sans relâche dans la préservation des acquis réalisés depuis de longues décennies de militantisme collectif.

Dans ce sillage, El Hassan Lachguar a mis l'accent sur l'impératif de combattre, tous azimuts, la montée des tendances populistes et l'exacerbation de l'injustice dans diverses régions du monde, ce qui nécessite une action collective concrète de la part de la jeunesse progressiste qui se doit de pleinement assumer sa responsabilité assidue de la protection et la préservation des valeurs de liberté, de justice et d'équité.

La séance d'ouverture desdits travaux a été marquée par la participation d'une importante délégation de l'Union Socialiste des Forces Populaires constituée d'El Hassan Lachguar, député parlementaire usfpiste et coordinateur du Forum international, Essalek Al Moussaoui, conseiller parlementaire itihadi et membre du Bureau politique, Machij El Kerkeri, membre du Bureau politique de l'USFP et responsable des affaires extérieures

et Ayoub El Hachimi, coordinateur exécutif du Réseau « Mena Latina » et membre de la Commission des affaires extérieures.

Par ailleurs, ces travaux ont été marqués par la présence du ministre colombien de l'Intérieur, du président du Parlement latin et président de la Commission juridique des Africains dans le Parlement colombien et de la présidente de l'Union internationale des jeunes socialistes (IUSY), de même que d'un certain nombre de délégations parlementaires et de jeunes, en provenance des cinq continents.

Le Forum international des jeunes parlementaires n'a pas manqué de souligner la justesse et la pertinence de l'Initiative

d'autonomie présentée par le Royaume du Maroc en tant que solution politique sérieuse et réaliste mais aussi totalement crédible à même de mettre fin à ce conflit artificiel autour de la question du Sahara marocain, estimant qu'elle constitue, en tout état de cause, l'unique fondement à même de garantir la résolution définitive de ce prétendu différend, la stabilité et le développement dans la région.

Là-dessus, les différentes initiatives stratégiques du Royaume du Maroc ont suscité un intérêt particulier de la part des délégations participantes, notamment l'initiative d'accès à l'Atlantique initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant l'ouverture de la façade atlantique devant les pays du Sahel africain à même de renforcer leur intégration dans l'économie mondiale, ce qui présente un modèle concret de la coopération Sud-Sud fondée sur le partage des opportunités et la valorisation des ressources communes.

Les débats, par ailleurs, sérieux et opportuns, ont concerné les différentes questions et préoccupations des populations des quatre coins de la planète, en particulier les changements climatiques susceptibles d'occasionner des défis existentiels auxquels sont, d'ores et déjà, confrontées les populations, notamment celles du sud.

A ce propos, les participants ont été unanimes quant à l'impératif d'adopter des politiques justes et équitables afin de faire face aux défis climatiques s'avérant inquiétants. D'ailleurs, la concertation et l'adoption de politiques justes et équitables sont les seules voies à même de faire face aux défis climatiques, garantissant ainsi la protection des catégories les plus vulnérables et la progression vers des perspectives prometteuses de déve-

loppement durable.

D'autre part, le forum a réitéré sa position claire, constante et sans équivoque de soutien inconditionnel à la cause palestinienne estimée par les participants comme une question de libération transcendant la stature régionale et constituant un véritable dilemme autour des valeurs et principes humains. A cet effet les participants ont appelé à la nécessité impérieuse de trouver une issue juste et durable garantissant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et l'établissement de son Etat indépendant une condition sine qua non pour aboutir à la paix et la stabilité dans la région.

Là-dessus, les participants ont appelé à la consolidation de la coopération assidue entre les pays du Sud dans le cadre d'une réelle option stratégique à même de faire face à l'incertitude et aux déséquilibres de l'actuel système mondial, étant établi que les défis auxquels sont confrontés les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie supposent des politiques à même de dépasser les approches traditionnelles et de s'intégrer dans un modèle mondial plus équilibré et équitable s'appuyant sur la solidarité, l'égalité des chances et le respect de la souveraineté territoriale des peuples.

En somme, cet événement qui revêt un caractère conjoncturel opportun et pertinent rassemblant les populations de Marrakech à Barranquilla et de l'Afrique à l'Amérique latine a authentiquement regroupé, dans un élan de solidarité propice et objectif des générations se profilant déterminées, ambitieuses et solidaires dans le processus de confrontation aux enjeux mondiaux et aux défis...

Rachid Meftah



Concernant la Cause nationale, le Forum international des jeunes parlementaires n'a pas manqué de souligner la justesse et la pertinence de l'Initiative d'autonomie présentée par le Royaume du Maroc

Le dénuement des hôpitaux et l'ire des citoyens

Le verdict CEOWORLD, un miroir impitoyable pour le système de santé marocain

Le Maroc relégué à une humiliante 74^{ème} place mondiale



Le dernier classement 2025 des systèmes de santé, publié par le prestigieux magazine CEOWORLD, dresse un constat sans appel. Le Maroc, malgré ses ambitions affichées de réforme et de modernisation, se retrouve relégué à la 74^e place mondiale sur 110 pays, avec un score famélique de 34,78 points. Une position qui en dit long sur l'état réel de nos hôpitaux, à l'heure où la rue marocaine s'embrase face à une crise sanitaire devenue insupportable.

À l'échelle régionale, la comparaison est encore plus douloureuse. Israël, avec ses infrastructures ultramodernes et sa recherche biomédicale de pointe, s'impose comme premier pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en occupant le 10^e rang mondial. Les Emirats arabes unis, soutenus par des investissements massifs, se classent 17^e, suivis de l'Arabie saoudite, 37^e. Même le Liban, secoué par une crise économique sans précédent, devance le Maroc. Le Koweït, en queue de peloton régional, figure 73^e, soit juste devant notre pays. Cette hiérarchie régionale, qui place le Maroc presque au dernier rang, révèle une réalité brute: nous ne sommes pas simplement en retard, nous sommes dépassés.

Dans le concert international, ce sont les modèles asiatiques qui écrasent la concurrence. Taïwan, première mondiale avec 78,72 points, illustre ce que

signifie bâtir un système de santé moderne : accès universel, coûts maîtrisés, technologies numériques intégrées et intelligence artificielle au service des patients. La Corée du Sud et l'Australie complètent le trio de tête, portées par une vision claire, une gouvernance efficace et une volonté politique indiscutable. L'Europe, elle, confirme sa solidarité avec la Suède, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège dans le top 10. Même les Etats-Unis, pourtant champions des dépenses de santé par habitant, n'atteignent que la 15^e place, victimes d'inégalités criantes et d'un modèle aussi coûteux qu'inefficace.

Face à ces réussites, le Maroc peine à masquer ses failles. Nos hôpitaux publics, déjà saturés, manquent cruellement de ressources humaines, de lits, de médicaments accessibles et d'infrastructures de base. Les urgences débordent, les files d'attente s'allongent, et les médecins, épuisés, désertent ou envisagent l'exil. Le rapport de CEOWORLD ne fait que confirmer ce que les citoyens dénoncent chaque jour devant les établissements de santé : la faillite d'un système censé protéger les plus vulnérables.

Les chiffres corroborent ce malaise. Sur le plan des ressources humaines, le Maroc dispose d'un volume de médecins qui reste insuffisant et inégalement réparti. Les données récentes recensent environ 29.000 médecins, soit environ

0,79 médecin pour 1.000 habitants (7,9 pour 10.000), un ratio qui place le Royaume en dessous des standards auxquels aspirent la plupart des pays émergents et loin des recommandations internationales en matière d'accès primaire et d'équité territoriale. Cette carence se double d'une concentration excessive des professionnels le long de l'axe Casablanca-Rabat, laissant de vastes territoires dépourvus d'accès régulier à la médecine spécialisée. Le constat s'impose : sans stratégie de redistribution et d'attractivité pour les zones rurales, la fracture territoriale s'aggraverait davantage.

Cette crise sanitaire s'accompagne désormais d'une crise sociale. De Meknès à Essaouira, en passant par Agadir, Béni Mellal ou Tiznit, les sit-in se multiplient devant les hôpitaux. Les slogans des manifestants traduisent une colère profonde : «La santé est un droit, pas un luxe». Mais au lieu d'écouter ce cri de détresse, les autorités ont choisi la répression. Le ministère de l'Intérieur interdit les rassemblements, disperse les foules, interpelle militants et simples citoyens. Cette fermeté autoritaire, loin de calmer la rue, alimente une indignation croissante et met en lumière le fossé entre la souffrance des Marocains et l'inertie de ceux qui les gouvernent.

Or, la leçon de ce classement de CEOWORLD est limpide : la santé n'est plus seulement une affaire locale,

elle conditionne la compétitivité économique, la stabilité sociale et la capacité géopolitique des nations. Investir dans la santé, c'est investir dans la résilience économique et la souveraineté politique. Le Maroc, en se maintenant au bas de l'échelle, sacrifie non seulement la santé de ses citoyens, mais aussi son avenir.

Le contraste est saisissant. Tandis que Taïwan déploie des cartes intelligentes d'assurance et que la Corée du Sud intègre l'IA pour anticiper les besoins sanitaires, nos hôpitaux peinent à fournir des médicaments de base ou à maintenir un minimum de dignité dans l'accueil des patients. La modernisation tant promise reste prisonnière des discours politiques et des plans stratégiques jamais concrétisés.

Le Maroc aime à se présenter comme un pays en transition, en route vers l'émergence. Mais comment parler de développement quand l'un des piliers fondamentaux de la société, la santé, s'effondre sous nos yeux? Comment espérer bâtir une économie compétitive quand la population est fragilisée par un système de soins défaillant? Comment convaincre de jeunes médecins et chercheurs de rester servir leur pays quand les conditions de travail les poussent inexorablement vers l'étranger?

Le rapport de CEOWORLD ne fait pas qu'exposer un classement : il renvoie le Maroc à ses contradictions et à ses responsabilités. Il rappelle que la santé n'est pas une faveur octroyée par l'Etat, mais un droit fondamental. Il souligne que l'inaction ne peut plus durer, car chaque jour perdu coûte des vies, accentue les inégalités et nourrit la défiance envers les institutions.

À l'heure où les mobilisations pacifiques sont étouffées par la répression, l'indignation citoyenne se transforme en une revendication politique majeure. La question de la santé publique devient ainsi un baromètre de la démocratie au Maroc : écouterait-on la voix des citoyens et des soignants, ou continuerait-on à gouverner par la peur et le silence?

Le Maroc est aujourd'hui à la croisée des chemins. Soit il s'inspire des modèles qui réussissent, investit massivement dans ses hôpitaux, valorise son personnel médical et modernise son système de soins. Soit il persiste dans la logique du déni, au risque de voir la colère sociale se transformer en crise politique durable. Le classement 2025, loin d'être une simple statistique, sonne comme un avertissement. La santé des Marocains est en jeu. Et avec elle, l'avenir du pays.

Mehdi Ouassat

Les groupements sanitaires territoriaux

L'expérience pilote de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Entre promesse de l'Etat social et risque d'illusion



1. Une réforme pilote sous haute surveillance nationale

La création des groupements sanitaires territoriaux (GST), prévue par la loi-cadre 06.22, est présentée comme la clé de voûte du nouveau système national de santé. Le choix de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma pour l'expérience pilote n'est pas anodin : il traduit une ambition politique claire, celle de démontrer que le Maroc est capable de territorialiser la gestion sanitaire et de concrétiser la promesse d'Etat social formulée par SM le Roi Mohammed VI.

Mais ce pari comporte de sérieux risques. Cette région, vitrine de modernité urbaine mais aussi territoire marqué par un fort enclavement rural, dispose d'un hôpital universitaire encore récent et reste confrontée à de vastes zones dépourvues de spécialistes. Elle devient ainsi un laboratoire révélateur des fractures sociales et territoriales. La réussite ou l'échec de ce projet pilote pesera directement sur la crédibilité de la réforme et sur la confiance des citoyens envers les institutions.

Derrière le discours officiel aux accents modernistes, une réalité plus sombre s'impose : le citoyen ne cache plus sa colère face à un système de santé publique à bout de souffle. Files d'attente interminables, pénuries chroniques de médecins généralistes, d'anesthésistes ou de pédiatres, manque de médicaments essentiels et infrastructures vétustes rythment désormais le quotidien des hôpitaux. Dans les zones rurales, accéder aux soins relève d'un véritable parcours du combattant. A cette crise structurelle s'ajoute une fuite continue des compétences vers le secteur privé ou l'étranger, accentuant la désertification médicale des établissements publics et trahissant une crise de confiance des professionnels eux-mêmes.

Dès lors, une question cruciale s'impose : les GST constitueront-ils réellement le levier d'un renouveau de la santé publique, apportant équité, proximité et efficacité ? Ou bien ne seront-ils qu'une promesse supplémentaire non tenue, risquant de creuser davantage la fracture entre l'Etat et des citoyens déjà éprouvés par les défailances d'un système en crise ?

2. La gouvernance : une décentralisation encore théorique

A quelques jours du lancement du premier

GST dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, le contraste est saisissant. D'un côté, l'Etat présente la réforme comme un tournant historique censé réconcilier le citoyen avec le système de santé et répondre à l'exigence d'égalité territoriale. De l'autre, la rue gronde : manifestations, sit-in et cris d'alerte se multiplient devant les hôpitaux, traduisant une colère sociale profonde.

Les causes de cette exaspération sont multiples : pénurie criante de personnel, urgences saturées, équipements défectueux, médicaments introuvables. Les récents événements d'Agadir, largement relayés sur les réseaux sociaux, en donnent une illustration frappante : des patients abandonnés dans des couloirs bondés, des familles privées de soins faute de médecins ou de traitements. Ces scènes traduisent une fracture entre le discours officiel et la réalité vécue par les citoyens.

En théorie, les GST visent à décentraliser la gestion sanitaire en regroupant hôpitaux, centres de santé et collectivités locales. Les conseils territoriaux devraient planifier, coordonner et rapprocher les décisions du terrain. Mais dans la pratique, la gouvernance reste fortement centralisée : autonomie régionale limitée, absence de mécanismes d'évaluation indépendants, faible implication des élus locaux et des citoyens. Ce décalage entre l'esprit de la réforme et sa mise en œuvre concrète nourrit le scepticisme. Sans un véritable partage des responsabilités et une gouvernance participative, les GST risquent d'être réduits à une sorte de réforme administrative, incapable de transformer la réalité sanitaire.

3. Ressources humaines :

Le talon d'Achille de la réforme

La crise des ressources humaines demeure la faille structurelle du système de santé et le principal défi des GST. Le Maroc ne compte qu'environ 32.000 médecins pour 37 millions d'habitants, soit un ratio d'un pour 1.700, bien loin de la norme de l'OMS fixée à un pour 1.000. Cette pénurie est aggravée par une véritable hémorragie médicale : chaque année, près de 600 médecins émigrent, soit environ 30% des promotions formées.

La situation est tout aussi préoccupante du côté infirmier, avec un ratio inférieur à un pour treize lits hospitaliers. Résultat : surcharge de travail, épuisement professionnel et baisse de la

qualité des soins.

Pour inverser cette tendance, un simple ajustement ne suffit plus. Il faut un plan national de recrutement massif, soutenu par des incitations régionales fortes (logement, primes, perspectives de carrière) pour stabiliser les praticiens dans les territoires sous-dotés. A cela devrait s'ajouter la création d'un service médical national, inspiré de modèles étrangers, garantissant une présence obligatoire dans les régions les plus défavorisées. Sans ces mesures structurelles, les GST resteront des coquilles vides, incapables d'assurer une couverture sanitaire équitable et de répondre aux attentes légitimes de la population.

4. Un financement loin des standards internationaux

La couverture médicale universelle constitue l'un des chantiers les plus ambitieux de la réforme. Présentée comme une avancée historique vers l'égalité d'accès aux soins, elle révèle pourtant un décalage inquiétant entre ambitions et moyens. Le budget de la santé plafonne à 6% du budget national, contre 9% en Espagne et 11% en France. Rapportées à la population, les dépenses de santé par habitant ne dépassent pas 2000 DH par an, contre 4000 DH en Tunisie et plus de 3 000 DH en France.

Faute de ressources suffisantes, la couverture médicale universelle risque donc d'être perçue comme une simple vitrine institutionnelle, sans impact concret sur la vie quotidienne des Marocains. Avoir une carte d'assurance maladie ne sert à rien si l'hôpital manque de médecins, de médicaments ou d'équipements. Le financement de la santé doit être considéré non comme une charge, mais comme un investissement stratégique, indispensable pour améliorer la productivité nationale, réduire les inégalités sociales et renforcer la confiance citoyenne dans l'Etat.

5. Le médicament : Une injustice sociale persistante

Le coût élevé des traitements au Maroc implantera inéluctablement la mise en œuvre des GST. Avons-nous besoin de rappeler que les prix des médicaments qui y sont appliqués figurent parmi les plus élevés de la région

MENA, rendant de nombreux traitements inaccessibles à une large partie de la population. Les ruptures fréquentes d'insuline, d'antibiotiques et de traitements anticancéreux, aggravent, quant à eux, la détresse des patients atteints de maladies chroniques.

Cette situation est accentuée par l'absence d'une politique forte de promotion du médicament générique, qui reste limité et mal valorisé. Les GST ne pourront réussir qu'à travers une réforme profonde du secteur pharmaceutique : contrôle des prix, développement de la production locale et régulation stricte de la distribution. Sans cela, la réforme restera inachevée et les inégalités d'accès continueront de se creuser.

6. Colère populaire et mobilisation professionnelle

La colère des citoyens rejoint aujourd'hui la mobilisation des professionnels de santé. Le 27 septembre 2025, l'ISPITS de Tétouan accueillera le congrès constitutif du bureau régional du GST, organisé par le Syndicat national de la santé publique, membre constitutif de la Fédération démocratique du travail (FDT). Placée sous le slogan « Pour une vision unifiée de la reconstruction du système de santé et la protection des acquis », cette rencontre vise à construire un front syndical militant pour défendre le droit à la santé et améliorer les conditions de travail.

Cette convergence entre colère populaire et mobilisation syndicale illustre une vérité simple : sans l'implication active des praticiens et des citoyens, la réforme restera lettre morte.

Conclusion : promesse d'un Etat social ou illusion d'Etat ?

L'expérience pilote des GST à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est bien plus qu'une réforme technique : c'est un test politique décisif. L'article 31 de la Constitution garantit le droit à la santé, et son non-respect équivaudrait à une rupture du contrat social.

Entre la rue qui gronde et les syndicats qui proposent, l'Etat est placé face à une responsabilité historique : soit transformer les GST en véritable levier de justice sociale et territoriale, soit les réduire à une vitrine creuse, aggravant la crise de confiance entre citoyens et institutions.

Le Maroc est aujourd'hui à la croisée des chemins. Réussir ce chantier, c'est donner corps à l'idéal d'Etat social et rendre effectif le droit à la santé pour tous. Echouer, c'est laisser s'installer une nouvelle illusion institutionnelle, où la carte d'assurance maladie existe, mais pas le médecin, pas le médicament, et pas le soin garanti par la Constitution. Plus qu'une réforme, les GST représentent un moment de vérité pour la santé publique et pour la crédibilité même de l'Etat social.

Par Mohamed Assouali
Secrétaire provincial de l'USFP à Tétouan



Aziz Akhannouch : La réunion annuelle de l'AG de l'ONU, l'occasion de mettre en avant la vision du Maroc



La réunion annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies est l'occasion de mettre en avant les positions du Maroc vis-à-vis des grandes questions d'intérêt pour le Royaume et le reste du monde, a indiqué, mercredi à New York, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

"Il s'agit d'une réunion très importante" qui permet de présenter la vision du Royaume sur plusieurs questions d'actualité, a déclaré à la presse M. Akhannouch, qui conduit la délégation du Maroc à la 80ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Accompagné à cette session par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et l'ambassadeur représentant permanent du Royaume à l'ONU, Omar Hilale, le chef du gouvernement a en outre relevé que la grand-messe onusienne a permis de réaffirmer l'attachement du Maroc à une solution au différend régional autour du Sahara marocain, basée exclusivement sur le plan d'autonomie et la souveraineté nationale.

Il était également question de mettre en avant la dynamique de réformes et de développement tous azimuts engagée dans le Royaume sous la conduite éclairée de Sa Ma-

jesté le Roi Mohammed VI, a-t-il ajouté.

A l'occasion de ce conclave mondial, le Maroc a, de même, réaffirmé sa position en soutien à la solution à deux Etats au Moyen-Orient et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de juin 1967, avec Al-Qods-Est pour capitale et Gaza comme partie intégrante de cet Etat.

Placée sous le thème: "Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains", cette session de l'AG de l'ONU met l'accent sur une myriade de questions d'actualité qui concernent notamment la paix, le développement durable et la crise climatique.

Rencontre entre le chef du gouvernement et la présidente de la Commission européenne

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a eu, mercredi à New York, des entretiens avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Lors de cette entrevue, tenue en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux parties ont mis en avant les relations solides qui unissent le Maroc et l'Union européenne (UE) dans plusieurs domaines.

M. Akhannouch et Mme von der Leyen ont également examiné les moyens à même de renforcer davantage le partenariat stratégique entre les deux parties.

Le Maroc est le premier partenaire économique et commercial de l'Union européenne au niveau du continent africain, tout comme l'UE est le premier partenaire commercial du Royaume, avec des échanges commerciaux qui dépassent 60% du volume total des échanges.

Le chef du gouvernement conduit la délégation du Maroc à la présente Assemblée générale de l'ONU, accompagné par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Nasser Bourita s'entretient à New York avec la secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères et la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a tenu, mercredi à New York, une rencontre bilatérale avec la secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, au Commonwealth et au Développement, Yvette Cooper.

Lors de ces entretiens, tenus en marge de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux ministres se sont félicités du partenariat entre les deux pays et réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre les accords signés et l'ensemble des éléments contenus dans le communiqué conjoint signé à l'issue de la 5e session du Dialogue stratégique Maroc-Royaume-Uni tenu à Rabat le 1er juin 2025.

Dans ce communiqué conjoint signé par M. Bourita et son homologue britannique, le Royaume-Uni considère la proposition marocaine d'autonomie "comme la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend" régional autour du Sahara marocain.

Le Royaume-Uni a confirmé, dans ce communiqué conjoint, "l'engagement d'UK Export Finance à mobiliser 5 milliards de livres sterling pour soutenir de nouveaux projets économiques à travers le pays".

Nasser Bourita a eu également, mercredi à New York, des entretiens avec la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Annalena Baerbock.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont discuté des contributions "précieuses" du Maroc aux Nations unies, notamment son soutien continu au Bureau du président de l'Assemblée générale, ainsi que son rôle de co-facilitateur de la Déclaration politique du Sommet social mondial.

Les discussions ont porté aussi sur les réformes proposées dans le cadre de l'Initiative ONU80 et sur le processus de sélection du prochain Secrétaire général de l'ONU, selon le compte rendu de cette rencontre publié par le Bureau de la présidente de l'Assemblée générale.

M. Bourita et Mme Baerbock ont enfin abordé la coopération régionale et l'importance des efforts conjoints au service de la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Par ailleurs, Nasser Bourita a eu, mercredi à New York, une série d'entretiens distincts, en marge de la 80ème session de l'AG des Nations unies.

M. Bourita s'est ainsi entretenu avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov; ainsi qu'avec son homologue belge, Maxime Prévoet.

Le ministre a également tenu des entretiens avec Ayman Safadi, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Jordanie.

Il a aussi rencontré le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Jassim Mohammed Al-Budaiwi, ainsi que la secrétaire générale



de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo.

Lors de ces entretiens, les parties ont évoqué les relations bilatérales et de coopération dans plusieurs domaines, et examiné les moyens de les hisser davantage.

Ces rencontres ont également été l'occasion d'aborder nombre de questions d'intérêt commun tant au niveau régional qu'à l'échelle internationale, et de coordonner les positions au sein des instances internationales.

Réunion de suivi sur l'opérationnalisation de l'Initiative Royale pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a tenu, mercredi à New York, une réunion avec ses homologues du Burkina Faso, du Mali, du Niger, et du Tchad, consacrée au suivi de l'opérationnalisation de l'Initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique.

Lors de cette réunion, tenue en marge de la 80ème Assemblée générale des Nations unies, les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, M. Karamoko Jean-Marie Traoré, de la République du Mali, M. Abdoulaye Diop, de la République du Niger, M. Bakary Yaou Sangaré, et de la République du Tchad, M. Abdoulaye Sabre Fadoul, ont rappelé l'importance de l'audience historique accordée le 28 avril 2025 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel.

Cette audience Royale était l'occasion pour les ministres africains de réaffirmer l'adhésion totale de leurs pays à l'initiative Royale et leur engagement pour en accélérer la mise en œuvre.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait lancé cette initiative à l'échelle internationale pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique lors du discours du Sou-

verain, prononcé le 6 novembre 2023, à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte.

A New York, les ministres africains se sont félicités du large soutien en faveur de l'initiative Royale à l'échelle régionale, continentale et internationale, et ont exprimé leur volonté d'initier la mise en œuvre progressive des projets proposés dans le cadre de cette initiative Royale, en s'appuyant sur les travaux réalisés par les Task-Forces nationales du Maroc, du Burkina, du Mali, du Niger et du Tchad.

A cet égard, les Task-Forces nationales tiendront prochainement des réunions techniques spécifiques pour mettre en œuvre les projets proposés.

Cette réunion de suivi incarne une ambition commune et une volonté politique partagée pour bâtir ensemble avec les pays du Sahel un espace intégré de co-développement, de prospérité partagée et de rayonnement au service des populations de la région.

Par ailleurs, lors de cette réunion, les ministres des pays membres de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel ont présenté l'état d'avancement institutionnel et opérationnel de cette Confédération, créée comme cadre d'intégration et de coordination entre ses trois pays membres (Burkina Faso, Mali, Niger).

Au Conseil de sécurité, Nasser Bourita souligne la nécessité d'un usage responsable de l'IA pour la paix et la sécurité internationales

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné la nécessité d'un usage responsable de l'intelligence artificielle (IA) pour la paix et la sécurité internationales, à l'occasion d'un débat de haut niveau, mercredi, au Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans son intervention à ce débat, tenu sous le thème "L'intelligence artificielle et la paix et la sécurité internationales : relever les complexités, impacts multiples et usage responsable", M. Bourita a mis en garde contre les risques liés aux usages malveillants de l'intelligence artificielle, notamment la sophistication des cyberattaques visant des infrastructures critiques, la prolifération de contenus fallacieux produits par l'IA générative, et l'exploitation de ces outils par des groupes terroristes et extrémistes pour interférer dans les processus démocratiques et attiser les tensions.

Lors de cette rencontre, organisée en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre a également souligné que l'IA, utilisée de manière responsable, peut être un levier puissant au service de la paix et de la sécurité.

A ce titre, il a présenté plusieurs recommandations appelant à investir dans des sys-

tèmes d'alerte précoce capables de détecter les signes d'instabilité, à utiliser l'IA pour lutter contre la désinformation numérique et protéger les opérations de maintien de la paix. Il s'agit aussi de mobiliser les capacités de l'IA pour anticiper et gérer les impacts sécuritaires du changement climatique, notamment en matière de stress hydrique et de sécurité alimentaire, et envisager une approche normative inspirée de la résolution du Conseil de sécurité 1540 face au risque d'utilisation de l'IA par des acteurs non-étatiques.

M. Bourita a réaffirmé l'engagement du Maroc en faveur d'une gouvernance inclusive et éthique de l'intelligence artificielle, fondée sur le respect du droit international, la prévention de la discrimination, l'accès équitable à cette technologie, la responsabilité environnementale et l'encouragement de l'innovation.

Il a rappelé, à cet égard, que le Royaume s'inscrit résolument dans une approche multilatérale et partenariale pour garantir que l'IA serve d'outil de prévention, de consolidation de la paix et de développement durable, plutôt que de facteur de division et d'instabilité.

A l'ONU, le Maroc annonce la tenue à Rabat de la première Conférence sur les victimes africaines du terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a annoncé, mercredi à New York, la tenue à Rabat les 2 et 3 décembre 2025 de la première Conférence sur les victimes du terrorisme en Afrique.

Cette conférence, qui sera organisée par le Maroc avec le soutien de l'Office des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (ONUCT), vise à sensibiliser la communauté internationale à la situation dramatique des victimes africaines, à écouter directement leurs témoignages, à identifier leurs besoins prioritaires, et à partager les bonnes pratiques en matière de soutien et de réhabilitation.

Intervenant lors de la Réunion ministérielle 2025 du Groupe des Amis des victimes du terrorisme, organisée par l'ONUCT en collaboration avec l'Irak et l'Espagne, M. Bourita a affirmé que la conférence de Rabat "marquera un tournant dans l'approche internationale du soutien aux victimes sur le continent", soulignant que les victimes



africaines du terrorisme, si elles sont soutenues et autonomisées, peuvent devenir des voix puissantes contre la radicalisation et l'extrémisme.

Le ministre a aussi réaffirmé l'engagement du Maroc en faveur de

la promotion des droits et de la protection des victimes du terrorisme, en particulier sur le continent africain, où "près de 60% des victimes mondiales sont recensées".

Il a salué les efforts du Groupe des Amis des victimes du terrorisme

qui, depuis 2019, "a contribué à faire avancer l'agenda international en faveur des victimes et à renforcer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme".

Le ministre a souligné que "dernière chaque vie perdue à cause du

terrorisme, il y a des familles et des communautés entières marquées à long terme par les traumatismes psychologiques et les difficultés matérielles".

Il a rappelé à cet égard l'importance de donner la parole aux victimes et de renforcer la solidarité internationale, citant le Congrès de Vittoria en Espagne ainsi que le lancement du "Victims of Terrorism Associations Network" (VoTAN) en avril 2025 comme initiatives structurantes.

M. Bourita a relevé que l'Afrique "paie un lourd tribut", avec le nombre croissant de personnes tuées dans des attaques terroristes, soulignant la nécessité de "mécanismes institutionnalisés et adaptés spécifiquement au contexte africain, afin de répondre aux besoins concrets des victimes et de leurs communautés".

Le ministre a enfin réitéré la conviction du Maroc que "des communautés en paix signifient un continent en paix", tout en appelant à transformer la solidarité en actions concrètes au service des victimes du terrorisme.

Le soutien se poursuit des Etats à la souveraineté marocaine sur son Sahara



La Papouasie-Nouvelle-Guinée

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a réaffirmé, mercredi à New York, son soutien ferme à la marocanité du Sahara, à la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud et au Plan marocain d'autonomie.

Cette position a été exprimée lors d'une réunion entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Justin Tkatchenko, en marge de la semaine de haut niveau de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

A l'occasion de cette réunion, les deux parties ont procédé à la signature de la Feuille de route de coopération pour la période 2025-2027, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour le renforcement de la coopération Sud-Sud avec les pays en développement des différentes régions du monde.

Dans cette Feuille de route, cet Etat insulaire réitère son plein soutien à la marocanité du Sahara, à la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud et au Plan marocain d'autonomie comme unique solution au différend régional autour du Sahara marocain.

"La région du Sahara est et a toujours été partie intégrante du territoire marocain", a déclaré solennellement la Papouasie-Nouvelle-Guinée, saluant "les efforts sérieux et crédibles du Maroc pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis, au différend régional sur le Sahara marocain".

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a souligné que "l'Initiative marocaine d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume est la seule et unique solution à ce différend régional, conformément aux résolutions du Conseil de

sécurité depuis 2007, y compris la résolution 2756 du 31 octobre 2024".

L'appui indéfectible de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à la cause nationale du Maroc renforce davantage le soutien international de très grande envergure dont jouit le Royaume pour mettre définitivement fin à ce différend régional.

De même, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a tenu à exprimer sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'engagement du Royaume à hisser son partenariat avec les Etats insulaires du Pacifique à des niveaux sans précédent.

En outre, cet Etat insulaire a loué la Vision du Souverain pour le renforcement de la coopération Sud-Sud ainsi que le rôle que joue le Maroc en tant que carrefour pour les pays du Sud.

La Feuille de route signée entre le Maroc et la Papouasie-Nouvelle-Guinée permettra au Royaume de contribuer au développement de ce pays, à travers un partenariat fécond, constructif et mutuellement bénéfique.

La Micronésie

La Micronésie a exprimé, mercredi à New York, son plein soutien à la marocanité du Sahara, à la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud et au Plan marocain d'autonomie.

Cette position a été exprimée lors d'une rencontre bilatérale entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue de la Micronésie, Lorin S. Robert, en marge de la semaine de haut niveau de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

A l'occasion de cette rencontre, une Feuille de route de coopération pour la période 2025-2027 a été signée entre les deux parties et ce, conformément aux Hautes

Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour l'engagement du Royaume en faveur de la coopération Sud-Sud et de la solidarité avec les pays en développement.

Dans le cadre de cette Feuille de route, la Micronésie a apporté un soutien ferme à la marocanité du Sahara, à la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud et au Plan marocain d'autonomie, comme unique solution au différend régional sur le Sahara marocain.

Cet Etat insulaire du Pacifique a solennellement affirmé que "la région du Sahara est et a toujours été partie intégrante du territoire marocain", tout en saluant "les efforts sérieux et crédibles du Maroc pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis, au différend régional sur le Sahara marocain".

En outre, la Micronésie a déclaré que "l'Initiative marocaine d'autonomie dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc est la seule et unique solution au différend régional sur le Sahara marocain, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, y compris la résolution 2756 du 31 octobre 2024".

Par cette position, la Micronésie consolide encore plus la dynamique internationale grandissante, en faveur de la marocanité du Sahara et du Plan marocain d'autonomie, comme unique solution à ce différend régional.

De plus, la Micronésie a fait part de son appréciation et sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour l'engagement du Royaume d'élever ses relations avec les Etats insulaires du Pacifique à des niveaux supérieurs, tout en saluant la Vision du Souverain pour la coopération Sud-Sud, qui a consacré le Maroc et la région du Sahara comme catalyseur stratégique de partenariats avec les pays du Sud Global.

Le Maroc s'engage, à travers cette Feuille de route, à partager son expérience et son expertise pour soutenir activement les priorités de la Micronésie en matière de développement.

La Zambie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Zambie, Mulambo Haimbe, a réitéré, mercredi à New York, le soutien de son pays à la souveraineté nationale du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara.

"Nous réaffirmons la position que nous avons toujours défendue vis-à-vis du Maroc et du Sahara, qui sont une unité indivisible", a déclaré M. Haimbe à la presse à l'issue d'une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

A cet égard, il a exprimé la disposition de la Zambie à poursuivre, sur la base de cette position, la coopération avec le Maroc "en tant qu'amis, frères et alliés".

Rappelant la signature à Laâyoune de plusieurs accords de partenariat à l'occasion de la tenue en décembre 2024 de la première Commission mixte Maroc-Zambie, M. Haimbe a souligné que ces accords permettent de "renforcer l'engagement continu entre nos deux pays".

Dans le cadre de ce partenariat, la Zambie continuera d'être "la porte d'entrée du Maroc vers l'Afrique australe, dans l'intérêt des deux peuples", a-t-il ajouté.

Le ministre zambien a également indiqué que la prochaine session de la Commission mixte, prévue en 2026 à Lusaka, sera l'occasion de poursuivre sur cette lancée dans le cadre de "l'amitié, la fraternité et l'unité".

Dans le Haut Atlas marocain

Le langage millénaire des siffleurs menacé

Sur les montagnes du Haut Atlas marocain, Hammou et son fils Brahim n'ont pas besoin de parler pour se comprendre.

Les deux bergers communiquent avec un langage sifflé millénaire, menacé de disparition à cause de l'exode rural.

"La langue sifflée, c'est notre téléphone à nous", plaisante Hammou Amraoui. Ce doyen d'une famille de siffleurs habite le hameau isolé d'Imzerri, rattaché à la commune de Tilouguite, à près de 400 kilomètres au sud-est de Rabat.

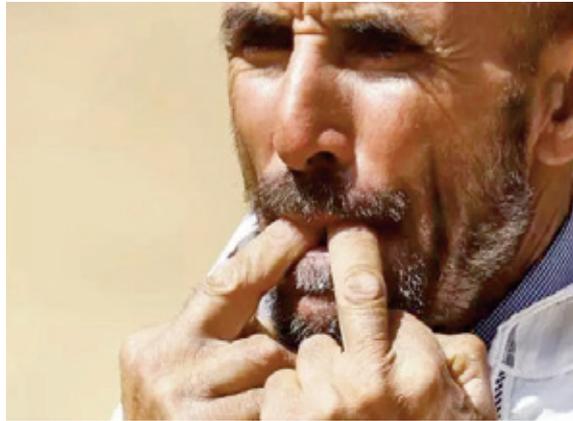
"Nous l'avons apprise comme on apprend à marcher ou parler", raconte à l'AFP le berger de 59 ans.

Ce substitut du langage articulé les mots, dans le cas marocain en amazigh (berbère), en sifflant. Ce qui permet une propagation sur 2,5 à 3 kilomètres en montagne, où le son porte plus loin.

"Le principe de ce langage est simple, les mots sont dits en sifflant et la clé de sa compréhension est la pratique", explique son fils Brahim, 33 ans. "Assinsg", ou langue sifflée en amazigh, "facilite nos communications, surtout lorsque nous gardons notre bétail".

Au Maroc, la langue sifflée est un "trésor" qui n'a pour le moment été recensé que dans le Haut Atlas central, dans la région de Béni Mellal-Khénifra où se trouve Tilouguite, indique à l'AFP la chercheuse en patrimoine Fatima-Zahra Salih.

Elle n'écarte pas l'idée qu'elle



existe dans d'autres zones.

Hors du Maroc, un langage similaire est notamment pratiqué au Mexique, dans les îles Canaries en Espagne ou en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

"Un peu plus de 90 langues ont une version sifflée, signalées dans des publications scientifiques", indique à l'AFP Julien Meyer, linguiste français et bioacousticien spécialisé en langues sifflées.

Faute de route goudronnée ou même de piste, il faut marcher une heure et demie sur un chemin qui serpente à travers les chênes pour arriver à Imzerri, le hameau des deux bergers.

Il n'y a ici qu'une cinquantaine d'habitations, sans eau courante ni électricité, et plusieurs familles sont

parties ces dernières années. Au risque de perdre l'usage de la langue sifflée, directement liée au pastoralisme, l'élevage en pâturages naturels.

"Notre région est magnifique mais nous vivons reclus, dans des conditions difficiles. Beaucoup de voisins ont préféré la quitter", souligne Aïcha Iken, 51 ans, qui a appris à siffler dans son enfance en gardant le bétail.

Mohamed, l'unique enfant de Brahim Amraoui, fait partie des rares petits du hameau à pratiquer la langue sifflée.

"Au début c'était très dur, je n'arrivais pas à tout comprendre mais au bout de deux ans, ça va mieux", dit le garçon de 12 ans qui rêve de devenir pilote d'avion.

"C'était important de l'enseigner

à mon fils (...), mon objectif est que la langue sifflée soit préservée", confie Brahim, qui préside une association de sauvegarde de ce patrimoine.

En plus du changement de mode de vie, "la langue sifflée disparaît petit à petit en raison de la dégradation de l'environnement", signale M. Meyer, le linguiste.

Pour la première fois de leur vie, Hammou et Brahim ont dû quitter leur région, entre novembre 2024 et mai 2025, pour faire paître leurs 250 chèvres dans le sud-est, à plus de 350 kilomètres de chez eux, à cause de la sécheresse qui sévit depuis sept ans.

"Le déplacement était pénible mais on n'avait pas le choix. On n'avait plus de quoi nourrir nos animaux", raconte Hammou Amraoui.

"Le changement climatique a perturbé une vie organisée autour du pastoralisme et de la transhumance. Pour la première fois, ils ont dû pratiquer le nomadisme", note Mme Salih, qui mène depuis 2020 une étude sur le langage sifflé afin de présenter un dossier pour sa sauvegarde à l'Unesco.

Hammou et son fils s'accrochent à l'espoir qu'il pleuve en septembre pour éviter de se déplacer cette année encore.

"Est-ce qu'ils vont résister à ces changements?", se demande la chercheuse marocaine, soulignant "l'urgence de sauvegarder ce savoir-faire et le valoriser".

Election du Maroc aux instances de l'UPU

L'élection du Maroc au Conseil d'administration de l'Union postale universelle (UPU) et sa réélection au

Conseil d'exploitation postale (CEP) pour la période 2026-2029 consacrent la place du Royaume comme acteur majeur du déve-

loppement postal international, a indiqué le Groupe Barid Al-Maghrib.

Cette double élection, qui a eu lieu lors du 28e Congrès postal universel, tenu récemment à Dubaï, traduit aussi la confiance accordée par les pays membres à l'expertise du Royaume et confirme le rôle moteur que joue Barid Al-Maghrib dans l'évolution du secteur, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale, précise le Groupe dans un communiqué.

Le Maroc rejoint ainsi l'instance des 41 pays membres du Conseil d'administration, chargée de superviser les travaux de l'UPU entre les Congrès, et conserve sa présence au sein du Conseil d'exploitation postale, composé de 48 pays et responsable des questions techniques et opérationnelles, ajoute la même source, notant que cette élection du Royaume dans les deux organes décisionnels de l'UPU est une reconnaissance de la pertinence de sa stratégie de modernisation, de digitalisation et de diversifica-

tion des services postaux.

En marge des travaux du Congrès de Dubaï, le Groupe Barid Al-Maghrib et la Poste Syrienne ont procédé à la signature d'un protocole d'accord de coopération, qui vise à renforcer les échanges entre les deux institutions, à travers notamment le développement de services postaux modernes, la promotion des transferts électroniques, la coopération en matière de commerce électronique et le partage d'expertise technique et opérationnelle.

Au début des travaux du Congrès, Barid Al-Maghrib et Saudi Post ont signé deux accords stratégiques majeurs visant à accompagner la croissance du e-commerce et à optimiser les flux logistiques entre le Maroc et l'Arabie Saoudite.

Par ces initiatives, Barid Al-Maghrib confirme son rôle de catalyseur au sein de l'UPU et son ambition de consolider des partenariats structurants au service de l'intégration économique régionale et mondiale, conclut le communiqué.

Drame à Chichaoua

Cinq personnes mortes asphyxiées lors du nettoyage d'une fosse septique

Cinq personnes, dont quatre d'une même famille, ont trouvé la mort par asphyxie, mercredi, alors qu'elles effectuaient des travaux de nettoyage d'une fosse septique au douar Ennassir, relevant de la commune de Sidi Bouzid, ont indiqué les autorités locales.

Aussitôt avisées, les autorités locales et sécuritaires, ainsi que les services de la protection civile se sont rendus sur les lieux, où les corps des victimes ont été récupérés et transférés à l'hôpital provincial de Chichaoua.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie Royale, sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les circonstances exactes de cet incident.





Des millions d'Afghans de retour au pays



Chassés d'Iran et du Pakistan, les millions d'Afghans de retour dans leur pays, englué dans la pauvreté, pourraient se tourner vers des groupes armés à défaut d'autres perspectives, craignent des experts et sources diplomatiques ou sécuritaires.

Le gouvernement taliban le répète à l'envers depuis son retour aux commandes en août 2021, "il n'y a plus d'organisations terroristes" sur le territoire afghan.

L'ONU a pourtant mis en garde en juillet contre un "environnement favorable à un certain nombre de groupes terroristes", notamment les talibans pakistanais (6.000 hommes) et la branche régionale de l'organisation Etat islamique (EI-K), "menace la plus grave" avec 2.000 combattants, avec à son actif des attaques meurtrières à Moscou ou Kerman en Iran.

"Depuis août 2021, l'EI-K a continué à recruter des talibans mécontents et des Afghans

ne faisant pas partie du nouveau régime", rapporte Hans-Jakob Schindler, ex-coordonateur du comité onusien surveillant les talibans, l'EI et Al-Qaïda.

Pour ce spécialiste, "il y a un grand risque" que l'EI-K considère les millions de migrants afghans, jeunes pour la plupart, comme un autre "vivier de recrutement".

Après une baisse de la menace, "on est au début d'un cycle de possible régénération de l'EI-K à court et à moyen termes avec cet afflux d'hommes en Afghanistan", avance aussi une source sécuritaire occidentale.

Le Pakistan a lancé le premier, fin 2023, une campagne d'expulsions d'Afghans avec ou sans papiers, les accusant d'être liés au "terrorisme" et à la contestation politique.

Cette campagne a repris de plus belle en avril, alors que l'Iran chassait aussi en masse les migrants afghans.

Selon le Haut-commissariat de l'ONU aux

réfugiés (HCR), 2,6 millions de personnes ont regagné l'Afghanistan depuis janvier et ce chiffre pourrait atteindre quatre millions fin décembre.

A leur arrivée, "ils sont confrontés à des défis énormes, sans accès à l'emploi, au logement ou aux services de base", relève Indrika Ratwatte, coordinateur humanitaire de l'ONU dans le pays.

"Cela peut les rendre vulnérables (...), notamment vis-à-vis de groupes armés voulant les exploiter", dit-il à l'AFP.

Car en face, "il y a peu d'espoir pour que les autorités talibanes puissent -et veuillent- (leur) fournir un soutien financier", estime M. Schindler, aujourd'hui directeur de l'ONG Counter Extremism Project (CEP).

Selon la Banque mondiale, près de la moitié des 48 millions d'Afghans sont pauvres et près d'un quart des 15-29 ans sont au chômage.

"On sait déjà que certains Afghans rejoignent des groupes terroristes non pas par conviction, mais par 'nécessité économique'", in-

diquée à l'AFP une source diplomatique européenne.

Pour Amina Khan, de l'Institut des études stratégiques (ISSI) à Islamabad, ces groupes pourraient aussi exploiter le "ressentiment" de ces migrants, chassés de pays voisins où ils sont parfois nés.

"Quand ils reviennent, ils sont considérés comme des étrangers" dans un pays avec lequel ils n'ont aucun lien, dit l'experte. "Cela en fait une proie parfaite".

D'après Moscou, seule capitale à avoir reconnu le gouvernement taliban, l'Afghanistan compte environ 23.000 combattants, de 20 organisations différentes.

"La plus grande inquiétude concerne l'activité de la branche afghane de l'EI (...) disposant de camps d'entraînement, principalement dans l'est, le nord et le nord-est du pays", notait fin août le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Sergueï Choïgou.

La Russie reste marquée par l'attentat revendiqué par l'EI-K, qui avait fait 149 morts en 2024 dans une salle de concert près de Moscou et a présenté les talibans comme des alliés dans sa lutte contre les groupes radicaux.

"De nombreux autres attentats déjoués en Europe entre 2023 et 2025 sont liés à l'EI-K", qui commet aussi des attaques sur le sol afghan, rapporte M. Schindler.

"Pour beaucoup de pays européens, c'est la crainte principale", affirme à l'AFP la source diplomatique européenne. "Le risque d'une espèce de bombe à retardement pour l'Europe est réel".

Seul moyen d'enrayer ces recrutements: "Construire un futur digne" pour les migrants, grâce à l'aide étrangère, plaide M. Ratwatte.

Mais le secteur humanitaire connaît une grave crise depuis que Washington a sabré ses aides en janvier.

L'ONU et les ONG ne cessent d'appeler les pays donateurs à des efforts supplémentaires, en vain.

Nucléaire : L'Iran peut encore éviter les sanctions

Le président français, Emmanuel Macron, et l'émissaire spécial américain ont estimé mercredi que l'Iran avait encore une chance d'éviter des sanctions de l'ONU, à condition de répondre aux préoccupations concernant son programme nucléaire.

Le groupe E3 (Allemagne, France et Royaume-Uni) a activé, via le Conseil de sécurité de l'ONU, le processus permettant de rétablir, à partir de samedi minuit GMT, de lourdes sanctions contre l'Iran, l'accusant de ne pas coopérer sur son programme nucléaire.

Emmanuel Macron a rencontré mercredi son homologue iranien, Massoud Pezeshkian, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, et l'a exhorté à "répondre aux exigences légitimes" posés par l'E3 pour éviter les sanctions qui affecteraient notamment le juteux secteur pétrolier et le secteur bancaire et financier.

"Un accord reste possible. Il ne reste que quelques heures", a lancé Emmanuel Macron sur X après avoir rencontré le président iranien.

Il a rappelé les "exigences" sur lesquelles les Européens ne sauraient "transiger", à savoir le "plein accès des inspecteurs de

l'AIEA en Iran", la "transparence sur les stocks de matière enrichie" et la "reprise immédiate des négociations".

Steve Witkoff, ami et envoyé spécial du président américain, Donald Trump, qui négociait avec l'Iran jusqu'à l'attaque d'Israël en juin dernier contre des infrastructures iraniennes, a déclaré de son côté qu'il était toujours en contact avec l'Iran, sans préciser s'il s'agissait de contacts directs ou indirects comme au printemps dernier quand les pourparlers se déroulaient sous l'égide du sultanat d'Oman.

L'Iran est dans une "position difficile" avant le rétablissement des sanctions, a-t-il observé, tout en assurant que les Occidentaux n'avaient "aucun désir de nuire" aux Iraniens.

"Cependant, nous désirons, soit trouver une solution permanente et négocier autour du mécanisme de rétablissement des sanctions", dit "snapback", a déclaré Steve Witkoff au sommet de Concordia en marge de l'Assemblée générale. Soit "si nous n'en trouvons pas, alors les sanctions seront ce qu'elles sont. De bons médicaments", a-t-il ajouté, allusion au fait que le traitement infligé à Téhéran pourrait le pousser à négocier.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, avait rencontré mardi ses homologues européens, sans aucune avancée.

S'il a dénoncé les pressions occidentales, il s'est dit prêt à poursuivre le dialogue.

Et d'autres rencontres devaient avoir lieu mercredi notamment avec la partie française, selon des sources diplomatiques.

A la tribune de l'ONU, Massoud Pezeshkian a assuré mercredi que son pays ne voulait pas se doter de l'arme nucléaire, rejetant les accusations des Occidentaux.

"Je déclare ici, une fois encore, devant cette Assemblée, que l'Iran n'a jamais cherché et ne cherchera jamais à fabriquer une bombe atomique. Nous ne voulons pas d'armes nucléaires", a martelé le président iranien.

Il a en outre accusé les Européens de dénigrer "les efforts de l'Iran, en les jugeant insuffisants", niant ainsi "la bonne foi" de Téhéran.

Le pays qui perturbe la paix et la stabilité dans la région est Israël, "mais c'est l'Iran qui est puni", s'est-il en outre insurgé.

En 2015, France, Royaume-Uni, Allemagne, Etats-Unis, Russie et Chine avaient conclu avec Téhéran un accord appelé

JCOA, prévoyant un encadrement des activités nucléaires iraniennes en échange d'une levée des sanctions. L'accord, entériné par la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, expire mi-octobre.

Les Etats-Unis, sous le premier mandat du président Donald Trump, avaient décidé en 2018 de se retirer du JCOA et avaient alors rétabli leurs propres sanctions.

L'Iran s'était ensuite affranchi de certains engagements, notamment sur l'enrichissement d'uranium.

Debout à la tribune de l'Assemblée générale, le président iranien a montré mercredi des photos de personnes tuées lors de la guerre de 12 jours menée par Israël contre l'Iran en juin dernier.

Téhéran affirme qu'elle a fait plus de 1.000 morts.

Les Etats-Unis avaient rejoint la campagne le 22 juin, frappant plusieurs installations nucléaires iraniennes.

"Les attaques aériennes du régime sioniste et des Etats-Unis d'Amérique contre les villes, les maisons et les infrastructures de l'Iran au moment même où nous suivions la voie des négociations diplomatiques constituait une grave trahison de la diplomatie", a-t-il dit.

35 ans après la réunification allemande

Merz au défi de freiner l'extrême droite à l'Est



A l'approche des 35 ans de la réunification allemande, Friedrich Merz devait rencontrer jeudi les dirigeants des régions de l'ex-Allemagne de l'Est, de plus en plus séduites par l'extrême droite que le chancelier conservateur a juré de combattre.

"Dans les derniers sondages, l'AfD a continué sa progression à l'Est et il semble difficile de lui couper l'herbe sous le pied (...) Cela ne fonctionne pas comme le gouvernement de Merz se l'imaginait", constate Benjamin Höhne, politologue à l'université technique de Chemnitz (est), dans un entretien à l'AFP.

Arrivée deuxième aux législatives de février dernier, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD, extrême droite) est en tête des dernières enquêtes d'opinion dans les cinq régions d'ex-RDA.

En Saxe-Anhalt, prochain Land de l'Est où se tiendront des élections régionales, en septem-

bre 2026, sa popularité atteint 39%, son meilleur score. Pour la première fois de son histoire, l'AfD pourrait arriver au pouvoir dans un Etat régional.

"L'Est a besoin d'une plus grande attention du gouvernement de Merz, qu'il prenne en compte ses problèmes", estime M. Höhne, citant notamment le manque de représentation des gens originaires de ces régions aux postes de direction dans l'administration, la justice, l'économie et la politique.

Dans la coalition actuelle à Berlin, une seule ministre nommée par les conservateurs vient de l'Est : Katherina Reiche, originaire du Brandebourg, en charge de l'économie et du climat.

Les Allemands de l'Est "ont l'impression d'être des citoyens de seconde zone", explique à l'AFP Hans Vorländer, professeur en sciences politiques à l'université technique

de Dresde (est).

Depuis sa prise de fonction début mai, Friedrich Merz n'a visité que deux fois ces territoires: deux sites de l'armée allemande, à Rostock (nord) fin août et dans le Brandebourg fin juin. "Il est allé beaucoup à l'étranger, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (ouest de l'Allemagne). Les gens veulent maintenant qu'il vienne chez nous", estime Nora Seitz, députée conservatrice de Chemnitz, dans un entretien à l'AFP.

Il participera à Weimar (centre) à la "conférence des dirigeants des Etats régionaux de l'Est", organe consultatif de ces Länder pour coordonner leur politique. Compétitivité, énergie, transport et défense sont à l'agenda de cette réunion annuelle avec le chancelier.

"L'Est a tout le potentiel nécessaire pour continuer à se développer mais il vit avec ses espoirs déçus du passé. Le grand défi, c'est main-

tenant de rétablir la confiance", souligne Mme Seitz.

Beaucoup de ceux qui ont manifesté pour la chute du mur de Berlin, survenue fin 1989, "imaginaient leur vie autrement que celle qu'ils ont aujourd'hui", et "la majorité des électeurs de l'AfD à l'Est sont des gens déçus par la politique", selon elle.

Autre point sensible, "beaucoup de citoyens d'ex-RDA entretiennent une proximité avec la Russie", avec qui les relations sont mauvaises aujourd'hui à cause de la guerre en Ukraine, souligne Mme Seitz.

Beaucoup d'anciens Allemands de l'Est ont appris la langue russe, sa culture, ont étudié en Union soviétique ou ont participé à la construction de l'oléoduc Droujba, qui transportait du pétrole de l'Oural vers les raffineries de Pologne et d'Allemagne.

En outre, souligne M. Vorländer, M. Merz souffre à l'Est d'un certain déficit de confiance: "Il incarne pour ainsi dire le prototype de l'homme politique ouest-allemand. Il appartient à une élite financière qui a gagné beaucoup d'argent dans une société d'investissement et n'a pas le charisme d'un politique terre-à-terre soucieux du bien-être de ses concitoyens", explique-t-il.

Quelques mois avant la réunification de l'Allemagne fin 1990, le chancelier Helmut Kohl (1982-1998), conservateur comme Friedrich Merz, avait promis aux Allemands de l'Est "des paysages florissants".

Mais 35 ans après, les différences persistent toujours entre Est et Ouest, comme par exemple dans la répartition du patrimoine, les implantations industrielles et les transports.

Même si "la situation réelle est bien meilleure que la réalité perçue", cinq millions de personnes ont quitté l'Est depuis 1990 dans l'espoir d'une vie meilleure à l'Ouest, souligne M. Vorländer.

Ce déclin démographique complique le maintien des services publics locaux : "Les hôpitaux ferment, les écoles ferment, les gens ont le sentiment d'être abandonnés", énumère M. Höhne. "Et cela ouvre une fenêtre pour l'AfD".

La Moldavie, champ d'entraînement pour la désinformation russe

A l'approche des élections législatives en Moldavie, des vidéos truquées grâce à l'IA et des accusations non fondées contre la présidente Maia Sandu se propagent en ligne, faisant de ce pays le "terrain d'entraînement" de Moscou dans sa guerre de l'information en Europe, selon des analystes.

Le scrutin de dimanche est considéré comme crucial pour l'avenir de cette ex-république soviétique de quelque 2,5 millions d'habitants qui a obtenu son indépendance en 1991, entre approfondissement de ses liens avec l'Union européenne, à laquelle elle est candidate, et retour dans le giron russe.

Jusqu'à présent, la plupart des sondages montrent que le parti pro-UE de Mme Sandu, au pouvoir depuis 2021, est en tête.

Cependant Maia Sandu a dénoncé une "ingérence sans précédent" du Kremlin dans les élections, l'accusant de "dévoter des centaines de millions d'euros" pour acheter des votes et cibler les électeurs avec de la désinformation.

Quelques semaines avant les élections, la présidente moldave est devenue la cible d'une vidéo deepfake moqueuse - créée avec Luma AI - dans laquelle elle interprète une chanson

de rap en russe qui la dépeint comme une dirigeante inefficace.

Il s'agit de l'un des nombreux contenus trompeurs d'une campagne de désinformation connue sous les noms d'Operation Overload ou Matriochka (poupée russe), selon le collectif en ligne Antibot4Navalny.

D'autres accusations non fondées affirment que Mme Sandu souffre de schizophrénie ou que son parti a "truqué" les élections.

Sur Telegram, parmi les allégations propagées en russe, figure l'idée que les dirigeants européens veulent utiliser Mme Sandu pour déclencher une guerre en Moldavie, imposer une dictature et envoyer les Moldaves se battre dans l'Ukraine voisine.

Plusieurs enquêtes pointent une implication russe dans ces campagnes.

Antibot4Navalny a partagé avec l'AFP de nombreuses preuves de désinformation propagée par des chaînes Telegram alignées sur le Kremlin avant d'être relayées par des influenceurs rémunérés sur TikTok et des comptes ressemblant à des bots sur X.

Certains des messages en anglais sur X imitent des organisations médiatiques étran-

gères comme l'AFP et la BBC, semblant cibler des audiences internationales, y compris les plus d'un million de Moldaves vivant à l'étranger.

Cette semaine, la BBC a publié ses conclusions sur un réseau secret financé par la Russie tentant de perturber l'élection.

Ce réseau, lié au politicien prorusse fugitif Ilan Shor, aurait payé des Moldaves pour partager de la propagande prorusse, générant de faux messages qui ont été vus des millions de fois, selon le média britannique.

Par ailleurs, le journal moldave Ziarul de Garda a révélé au début du mois qu'un groupe lié à M. Shor coordonnait des centaines d'activités via des groupes Telegram secrets pour inonder TikTok et Facebook avec de la propagande anti-UE.

Les militants ont été formés en ligne par des russophones pendant plusieurs mois, a révélé l'enquête, et certains ont ensuite été recrutés comme trolls rémunérés par Moscou.

Les experts pensent que ces révélations ne constituent qu'un aperçu d'un réseau plus vaste coordonné par Moscou ciblant la Moldavie et finalement l'Europe.

"Malheureusement, la Moldavie est devenue un terrain d'entraînement pour la guerre de l'information du Kremlin en Europe de l'Est", estime Nicolae Tibrișan, chercheur à l'Académie roumaine de Bucarest.

Selon les experts, ces campagnes de désinformation russes - également exposées dans la Roumanie voisine, membre de l'UE et de l'OTAN - visent à la fois à rapprocher la Moldavie de la Russie et à déstabiliser l'UE.

"L'objectif n'est pas seulement de manipuler quelques votes, mais d'éroder la confiance dans le processus démocratique", déclare Corneliu Bjola, professeur de diplomatie numérique à l'Université d'Oxford.

Un porte-parole de Meta a déclaré que le géant de la technologie "surveillait la situation".

"Nous avons déjà perturbé la grande majorité de l'activité non authentique identifiée dans ces rapports", a-t-il affirmé dans un courriel envoyé à l'AFP.

TikTok a affirmé de son côté avoir supprimé les contenus et les comptes qui enfreignaient ses directives, en particulier un réseau d'au moins 6.790 comptes tentant de discréditer le gouvernement moldave.

Mots flechés

JEUX & LOISIRS

DÉCOLO- RÉE	MOITIÉ ANCRÉ RÏCANER	DE BAS EN HAUT: ENJOUÉ	VERTS	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	TORCHIS	EXPULSÉ
				RÈGLE PLATE		LE MÊME ÉLIMÉ	
SURNAT- URELLE				DODU	CONSER- VATEUR		
HARPIE	EN ÉCHO SÉRÉNITÉ	LAMBINÉ EN RODAGE				MÉLODIE	
ÉCRITURE ABRÉGÉE	PARTIRO- NT ADVERBE			PERMÉA- BLE	ARGENT SIFFLER		
BAUDET MÉTAL		COW- GIRL		VIEILLE CITÉ		COUPS	
	ASSONA- NCE	EN RODAGE	NERVI DIFFUSÉ			LE MÊME	
MIS À L'OMBRE POSTULAT				L'IRLANDE			
				CONNU HIC		NOTE	
EN PRIME TANGÏB- LES		ÉGAL		POSSÉSSIF			
			CONNUE			LETTRES DE SAMSON	

Solution mots flechés d'hier

SE PETIT GARET	E	EN NÔTE	O	RÉGAS ARTICULE LA NOUVE	A	QUI EST NOTRE	F	POUR RELIQUA ND	E	VOLCAN P'TINISÉ	SAUVAGE EMBLAS
DISSE- TEMPS	S	A	B	L	I	È	R	S	O	P	
MISE EN SARDE	A	T	T	E	N	T	I	O	N	O	
OU	A	P	A	C	H	E	R	S	A	R	T
POUR LE CHOUX	L	N	A	A	E	A	E	A	A		
BUISSON	B	U	I	S	S	O	N	P	È	R	E
COLLORE MIGN	N	E	R	G	S	U	E	R			
MERÉE	M	E	R	E	E	T					
IMAGIN NE	O	M	E	R	T	A	E	R			
NOTE	R	E	U	S	A						
SCORP INE DE PIER	E	S	C	R	I	M	E	S	E	S	
OPPORT UN DE ESLAIN	C	S	R	O	U	E	A	O	E		
	N	U	E	E	F	E	U	R	A	N	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouithy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
Service technique
 Khadija Sabi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halaft
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi
Révision
 Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
 Asmaa Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmadou El Katab
 (Ladyoune)
 Abdelali khallad
 (Essaouira)
Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya
Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma
 Youssef El Gabs
 Mouna El Youssoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaïter
 Fadwa Choukri
44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31.28.10
Imprimerie
 Les Editions Maghrebines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier de PRESSE 130/64
Site web: www.libe.ma
Journal Libération
Libération Maroc

 2017
 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT

- 1- « Du lit... au lit »
- 2- Légitime - Note
- 3- Pomme - Intolérable
- 4- Sans indulgence
- 5- En ligne - Brame - Sifflé
- 6- Paniquée
- 7- Possessif - Etain - Tour
- 8- En rivalisant (A l'...) - Dort sous la tente
- 9- Vieux do - Elles sortent du bloc
- 10- Rassemblés - Trime

VERTICALEMENT

- 1- Lutteur d'arène
- 2- Abjecte
- 3- Entrer en action
- 4- Deux font rudiments - Mal de roche
- 5- Victoire de Montgomery (Al...) - Rapport
- 6- Rations lactées - Indicateur
- 7- Radon - Vedette
- 8- Sont à la même température
- 9- Du dur de dur! - Voyelles - Pas lèche
- 10- Disciple - Evalue

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	I	V	I	A	L	I	T	E
2	O	U	R	A	L		O	L	I	M
3	U	S	A		I	N	N		R	I
4	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R
5	N		I	O	N		U	E		S
6	E	V	E		S	T	E	R	E	
7	M	E	N	E		I	S	E	R	E
8	A	N	N	U	L	E		E	R	S
9	I	D	E		E	R	E		E	T
10	N	U		A	U	S	T	E	R	E

Grilles de sudoku

Facile

		8	2					
1							9	
4	5		7	9		8	1	2
5	2				9	3	4	
	7		1	5		2		
	8	4	3			6	1	
8	1	9		6	7		3	4
	3							5
					3	6		

Moyen

	3		5	2				9
4	2		1					8
			4				6	
	8			6	7			
1								8
		5	8					2
	9		8					
	7			5		9	2	
2			6	7			1	

Difficile

	2	1		6			8	
		6					4	
9			3				7	
					1	8	3	
			8	4	5			
	8	4	7					
	3			8			5	
	9					7		
	6			5		2	9	

Expert

			6	4	5	1	3	
				7	8		9	
							4	
7	8					4		
			7	9				
		5					6	2
	2							
4	6	9						
1	9	3	5	6				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	6	5	7	2	9	1	4	3
3	4	7	6	8	1	2	9	5
9	2	1	4	3	5	8	6	7
1	7	8	2	6	3	4	5	9
2	3	9	5	7	4	6	8	1
6	5	4	1	9	8	3	7	2
7	9	3	8	4	2	5	1	6
4	1	2	9	5	6	7	3	8
5	8	6	3	1	7	9	2	4

Moyen

3	4	1	5	9	8	7	6	2
7	9	2	6	4	1	3	8	5
8	5	6	7	3	2	9	1	4
6	3	5	1	2	9	4	7	8
1	2	4	3	8	7	5	9	6
9	7	8	4	5	6	2	3	1
4	6	3	8	7	5	1	2	9
5	8	9	2	1	3	6	4	7
2	1	7	9	6	4	8	5	3

Difficile

2	4	3	8	9	6	7	1	5
5	1	9	7	4	3	6	2	8
8	6	7	2	1	5	4	3	9
3	2	4	1	6	9	5	8	7
6	7	8	4	5	2	3	9	1
1	9	5	3	7	8	2	4	6
4	5	1	9	2	7	8	6	3
9	8	6	5	3	4	1	7	2
7	3	2	6	8	1	9	5	4

Expert

9	1	5	2	8	7	4	3	6
2	4	6	5	1	3	7	9	8
8	7	3	6	9	4	1	2	5
7	5	1	9	6	8	3	4	2
3	8	4	7	5	2	6	1	9
6	9	2	4	3	1	5	8	7
1	2	9	3	7	6	8	5	4
4	6	8	1	2	5	9	7	3
5	3	7	8	4	9	2	6	1

Economie

Les futures gares à Casablanca
De véritables catalyseurs du développement urbain et économique de la métropole

Les futures gares à Casablanca constitueront de véritables catalyseurs de développement urbain et économique de cette métropole, ont affirmé, mercredi, des architectes associés à la réalisation de ces projets.

Conçues dans un style distingué alliant modernité et design traditionnel, ces gares, qu'il s'agisse des grandes gares de nouvelle génération ou celles de proximité, seront des vecteurs stratégiques qui transformeront la connectivité interne au niveau de la ville de Casablanca, ont-ils relevé dans des déclarations à la presse à l'occasion du lancement par SM le Roi Mohammed VI de projets ferroviaires structurants à fort impact sur la mobilité dans la zone métropolitaine de Casablanca.

Ces projets, initiés dans le cadre d'une vision de mobilité durable, seront pleinement intégrés dans leur milieu urbain, offrant aux usagers les meilleures conditions de confort, ont-ils expliqué.

Pour l'architecte Tarik Oulaalou, la future grande gare de nouvelle génération "Casablanca-Sud" va relier les quartiers historiques aux nouveaux quartiers de la métropole. Cette gare est conçue "comme une très grande voûte", a-t-il expliqué, notant qu'il s'agit là d'un clin d'œil à la fois à l'architecture traditionnelle mais aussi au grand héritage de l'aventure moderniste casablancaise", rapporte la MAP.

De son côté, l'architecte Omar Tijani a souligné que la grande gare du stade Hassan II a un double objectif, à savoir fluidifier les flux du quotidien et absorber les flux liés aux grands événements, notamment les manifestations sportives.

La gare peut ainsi accueillir un grand nombre de personnes en toute sécurité, tout en gérant les flux de façon optimale, a-t-il noté.

Pour Youssef Driouech, les futures gares pour trains métropolitains de proximité s'inscrivent dans le cadre du développement d'un réseau de stations de nouvelle génération à Casablanca.

Outre l'amélioration de la mobilité au niveau de cette métropole, ces nouvelles gares permettront de renforcer l'attractivité des quartiers à travers des aménagements qui vont donner de la valeur ajoutée à ces lieux, a-t-il ajouté.

S'agissant de l'architecture de ces structures, il a fait observer qu'une attention particulière sera portée à la décoration interne qui rappellera la richesse de chaque quartier casablancais.

La nouvelle gare "Casablanca-Sud"

Un service de proximité pour faciliter la mobilité et désengorger le trafic

La gare "Casablanca-Sud", dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation, mercredi à l'arrondissement Hay Hassani, est une gare de nouvelle génération offrant un service de proximité qui contribuera à résoudre le problème de la mobilité dans cette métropole et à y désengorger le trafic, a indiqué le directeur général de l'Office national des chemins de fer (ONCF), Mohamed Rabie Khlie.

Les trains de proximité, qui desserviront la gare "Casablanca-Sud", fourniront un service de proximité, rapide et financièrement accessible, à même de faciliter la navette quotidienne des Casablancais entre leur domicile et leur lieu de travail, a souligné M. Khlie dans une déclaration à la presse à l'occasion du lancement, par le Souverain, de projets ferroviaires structurants à fort impact sur la mobilité dans la zone métropolitaine de Casablanca, d'une valeur de 20 milliards de DH.

Ces trains métropolitains de proximité, qui desserviront trois lignes à une fréquence élevée, pourront transporter chacun l'équivalent de la capacité de 1.300 voitures, ce qui permettra

de réduire les émissions de CO2 et de désencombrer les routes, a-t-il expliqué.

Ces trains desserviront trois lignes, à savoir : la ligne 1 reliant le Grand stade Hassan II à Benslimane à l'aéroport international Mohammed V ; la ligne 2 entre le Grand stade Hassan II et la gare Casa-Port, et la ligne 3 entre la gare Casa-Port et l'aéroport international Mohammed V, a poursuivi M. Khlie, notant que la cadence pourra atteindre un train toutes les 7,5 minutes, rapporte la MAP.

En parallèle, une ligne aéro-express assurera la liaison entre la gare Casa-Port et l'aéroport international Mohammed V avec une cadence de 15 minutes et des arrêts dans les grandes gares uniquement.

La mise en service de ces trains de proximité s'inscrit dans le cadre du programme de développement du secteur ferroviaire au niveau de la région, a rappelé le directeur général de l'ONCF, ajoutant que ce programme prévoit également le renforcement des trains régionaux sur El Jadida et Settat et la construction d'une dizaine de gares de proximité, de trois grandes gares et de technicentres et d'ateliers de maintenance.



Les projets ferroviaires structurants lancés par SM le Roi à Casablanca sont des projets de nouvelle génération

Les projets ferroviaires structurants à fort impact sur la mobilité dans la zone métropolitaine de Casablanca lancés, mercredi, par SM le Roi Mohammed VI, sont des projets de nouvelle génération, a affirmé le Directeur Général adjoint Opérations à l'Office national des chemins de fer (ONCF), Mohammed Smouni.

Il s'agit de projets de nouvelle génération avec trois composantes essentielles : les infrastructures, l'acquisition de nouveaux trains, et la réalisation de nouvelles gares, dont trois grandes gares de nouvelle génération, a souligné M. Smouni dans une déclaration à la presse à l'occasion du lancement par le Souverain de ces projets ferroviaires.

La composante infrastructures vise, en effet, à mettre en place un réseau de trains métropolitains de proximité, a précisé le responsable, ajoutant que la deuxième composante concerne l'acquisition de 48 nouveaux trains qui seront construits dans le cadre de l'écosystème ferroviaire national prévu via une usine qui va être construite au Maroc.

La troisième composante, quant à elle, concerne la réalisation de gares, dont trois grandes de nouvelle génération qui constitueront des hubs, outre dix gares de proximité qui seront aussi conçues avec la même architecture, a noté le responsable, ajoutant que cinq gares, qui existent déjà, vont connaître des travaux de requalification, rapporte la MAP.

De son côté, le directeur du pôle Projets à l'ONCF, Khalid Khayrane, a indiqué que le projet de Ligne à grande vitesse Kénitra-Marrakech, lancé par SM le Roi Mohammed VI, le 24 avril 2025, avance à un rythme soutenu.

Les travaux se déploient actuellement au cœur de Casablanca, sur un tracé stratégique reliant Kénitra à Marrakech pour une longueur totale de 430 km, a-t-il ajouté, précisant que sur ce linéaire, 210 km relient Kénitra à Casablanca et 220 km Casablanca à Marrakech.

Les différentes phases du projet connaissent un état d'avancement très important et les équipes œuvrent activement pour respecter l'échéance de mise en service prévue à la fin de l'année 2029, a noté M. Khayrane, mettant en avant l'avancement notable des travaux de génie civil, d'équipement, de logistique et d'approvisionnement.

Un total de 50 entreprises sont actuellement mobilisées sur le chantier, dont 75% sont marocaines, avec près de 5.000 personnes employées directement. Ce chiffre devrait atteindre environ 21.000 à mi-2026, témoignant de l'ampleur de "ce projet gigantesque", a-t-il souligné.



Le dirham s'apprécie de 7,2% face au dollar au T2-2025

Le dirham s'est apprécié de 7,2% face au dollar américain et s'est déprécié de 0,7% vis-à-vis de l'euro au titre du deuxième trimestre (T2) de 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution s'explique notamment par l'appréciation de 7,8% de l'euro face au dollar américain au T2-2025 en moyenne par rapport au trimestre précédent, indique BAM dans son récent rapport sur la politique monétaire, publié à l'issue de la 3ème réunion trimestrielle de son Conseil de l'année 2025.

Comparativement aux devises des principaux pays émergents, la monnaie nationale s'est appréciée de 14,6% contre la livre turque, de 6,5% par rapport au yuan chinois et de 1% vis-à-vis de la livre sterling entre le premier et le deuxième trimestre 2025.

En conséquence, et compte tenu du différen-

tiel d'inflation du Maroc par rapport à ses principaux partenaires et concurrents commerciaux, le taux de change effectif s'est apprécié de 2% en termes nominaux et de 0,2% en termes réels. Pour ce qui est des transactions, le volume des échanges de devises contre dirhams sur le marché interbancaire s'est chiffré à 23,1 milliards de dirhams (MMDH) en juillet, en baisse de 32% par rapport au T2-2025, fait savoir la Banque centrale.

Concernant les opérations au comptant des banques avec leur clientèle, elles ont progressé de 12,5% à 41,4 MMDH pour les achats de la clientèle et de 16% à 41,2 MMDH pour leurs ventes. Quant aux opérations à terme, elles ont totalisé 23,3 MMDH pour les achats, en hausse de 41,5%, et 2,2 MMDH pour les ventes, en recul de 46,3%.

OPCVM : 1.041,7 MMDH de souscriptions à fin août

Les souscriptions aux titres des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) se sont chiffrées à 1.041,7 milliards de dirhams (MMDH) au cours des huit premiers mois de 2025, contre 787,6 MMDH durant la même période de 2024, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

De leur côté, les rachats se sont élevés à 949 MMDH au lieu de 751,5 MMDH, soit une collecte nette de 92,6 MMDH, précise BAM dans son récent rapport sur la politique monétaire, publié à l'issue de la 3ème réunion trimestrielle de son Conseil de l'année 2025.

S'agissant des indices de performance, ils ont été en hausse en août pour l'ensemble des fonds, avec des taux allant de 2,8% en glissement annuel pour les OPCVM monétaires à 46,1% pour les fonds actions.

L'actif net des OPCVM est ressorti à fin août à 806,6 MMDH, en augmentation de 23,5% par rapport à fin décembre 2024.

A l'exception des OPCVM contractuels qui ont accusé un repli de 30,3% de leur encours, les autres catégories d'OPCVM ont enregistré des hausses allant de 12,9% pour les fonds obligataires moyen et long terme à 55,9% pour ceux actions.

Les activités tertiaires, secteur socle de la création de la richesse dans la région de l'Oriental

Les activités tertiaires (services marchands et non marchands) constituent le secteur socle de la création de la richesse au niveau de la région de l'Oriental, selon des données de la direction régionale du Haut Commissariat au Plan (HCP).

Ces activités ont généré 40.863 millions de dirhams en 2023, contribuant ainsi pour 54,8% au PIB de la région, précise une note d'information de la direction régionale sur les comptes régionaux de l'année 2023, notant toutefois que la participation de ce secteur dans le PIB tertiaire national demeure faible, ne dépassant pas 5,1%.

Le secteur secondaire (industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiment et travaux publics) vient en deuxième lieu avec une part de 22,6% du PIB de la région. Sa contribution dans le secteur secondaire national a atteint 4,5%, rapporte la MAP.

Quant au secteur primaire (agriculture et pêche), sa participation aussi bien au PIB de la région qu'au secteur primaire national reste limitée ne dépassant pas 13,5% et 6,1% respectivement.

La part du PIB du secteur secondaire dans le PIB de la région, relève-t-on, a augmenté de 3,5 points entre 2022 et 2023. Cependant, les secteurs primaire et tertiaire ont vu leur contribution diminuer durant la même période de l'ordre de 2,3 points et 1,8 point respectivement.

Aussi, la participation du secteur secondaire de la région dans le secteur secondaire au niveau national a également connu un accroissement de 0,7 point entre 2022 et 2023, tandis que la contribution des secteurs primaire et tertiaire a enregistré une régression de 2,2 points et 0,2 point durant la même période.

D'après le rapport de la direction régionale du HCP de l'Oriental, cette

région a enregistré en 2023 un taux de croissance de -1% contre 0,4% une année auparavant, soit une diminution de l'ordre de 1,4 point. Ce taux est inférieur à celui du niveau national de 4,7 points.

La région de l'Oriental a ainsi occupé la onzième place en termes de croissance du PIB et sa contribution à la croissance du PIB national a atteint -0,1 point.

Au terme de la même année, la région de l'Oriental a enregistré un PIB aux prix courants de 74.571 millions de dirhams. Sa contribution à la création de la richesse nationale est de 5% contre 5,1% l'année précédente.

Elle a occupé en 2023 la huitième place en ce qui concerne le PIB par habitant, fait savoir la même source, expliquant que ce dernier a atteint 32.297 DH au lieu de 29.524 DH en 2022, enregistrant ainsi une hausse de 9,4%.

Le PIB par tête de la région reste en

dessous de son homologue national qui est de 40.508 DH, soit un écart de 8.211 DH.

Pour ce qui est des dépenses de consommation finale des ménages de la région de l'Oriental, elles ont atteint 61.622 millions de dirhams en 2023 contre 56.731 millions de dirhams en 2022, soit une augmentation de l'ordre de 8,6%.

Ainsi, la région de l'Oriental a participé pour 6,9% aux dépenses de consommation finale des ménages au niveau national.

Quant aux dépenses de consommation finale des ménages de la région par habitant, elles sont passées de 24.468 DH en 2022 à 26.689 DH en 2023, soit un accroissement de 9,1% et dépassant celles enregistrées à l'échelle nationale de 2.272 DH.

Ces dépenses de consommation finale par tête ont permis à la région de l'Oriental d'occuper le troisième rang parmi les 12 régions.

New Delhi : Examen des moyens de renforcer la coopération économique entre le Maroc et l'Inde

Les moyens et les perspectives de renforcement de la coopération économique entre le Maroc et l'Inde ont été au centre d'une réunion, mercredi à New Delhi, entre le secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, et le ministre d'Etat indien aux Affaires extérieures, à l'Environnement, aux Forêts et au Changement climatique, Kirti Vardhan Singh.

Lors de cette rencontre, tenue en présence notamment de l'ambassadeur du Maroc en Inde, Mohamed Maliki, les deux responsables ont salué la solidité des liens d'amitié et de coopération unissant Rabat et New Delhi, mettant en avant la dynamique croissante qui marque leur part-

nerariat stratégique.

A cette occasion, M. Hejira a souligné que sa visite en Inde, à la tête d'une délégation de haut niveau regroupant des représentants du secteur privé marocain et de plusieurs fédérations industrielles, illustre la volonté ferme du Royaume, conformément aux Hautes Orientations Royales, de diversifier et de consolider ses partenariats économiques, en particulier avec la République de l'Inde.

Il a précisé que cette mission économique, qui mobilise des opérateurs issus de secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, l'agriculture, la chimie et la pétrochimie, le transport, la logistique et l'industrie pharma-

ceutique, vise à identifier de nouvelles opportunités d'affaires, à développer des synergies industrielles et à ouvrir des perspectives accrues d'investissement croisé, rapporte la MAP.

Le responsable marocain a rappelé que le volume des échanges commerciaux bilatéraux avoisine actuellement 3 milliards de dollars, insistant sur l'importance d'augmenter ce chiffre afin de développer un partenariat plus équilibré et plus diversifié, à même de refléter le potentiel économique des deux pays et la complémentarité de leurs marchés.

M. Hejira a également mis en exergue l'importance stratégique de l'ouverture de l'usine TATA

Advanced Systems à Berrechid, première unité industrielle indienne de défense hors de l'Inde, soulignant qu'il s'agit d'un jalon majeur qui consacre la confiance mutuelle et une traduction concrète de l'excellence du partenariat stratégique maroco-indien.

Dans la même perspective, il a indiqué que le Forum d'affaires maroco-indien, prévu début 2026 à Casablanca, offrira une plateforme de choix pour stimuler les investissements, renforcer les exportations marocaines vers le marché indien, diversifier les champs de coopération et rapprocher les communautés d'affaires des deux parties.

Pour sa part, M. Vardhan

Singh s'est félicité de l'excellence des relations bilatérales, rappelant que la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Inde en 2015 avait donné une impulsion décisive au partenariat entre les deux pays.

Il a, à cet égard, souligné la portée de l'implantation de l'usine TATA au Maroc, la qualifiant d'étape majeure dans le renforcement des liens économiques et industriels.

Le ministre indien a, par ailleurs, réaffirmé la volonté des deux parties de redoubler d'efforts afin de consolider leur partenariat et d'explorer de nouvelles pistes de coopération dans des secteurs d'intérêt stratégique.

L'Institut français du Maroc lance sa saison culturelle 2025-2026 sous le thème "J-Lioum, ici et maintenant"

L'Institut français du Maroc (IFM) a lancé, mercredi à Rabat, sa saison culturelle au titre de l'année 2025-2026 sous le thème "J-Lioum, ici et maintenant", avec au programme une série d'activités innovantes, riches et diversifiées.

Cette nouvelle saison culturelle de l'IFM, dont la cérémonie de lancement a eu lieu à la Résidence de France, met en avant les talents émergents, fait dialoguer les créations françaises et marocaines et valorise la coopération artistique entre les deux pays. Elle rend également un hommage vibrant aux jeunes créatives et inspirantes du Maroc, de France et d'ailleurs, et vise à faciliter l'accès des jeunes à la culture, selon un communiqué de l'Institut.

La nouvelle saison culturelle de l'IFM intervient dans le sillage du nouveau partenariat à travers lequel l'Institut français rejoint le Pass jeunes et s'engage à renforcer ses actions avec les Maisons de jeunes, l'objectif étant de proposer des gratuités et tarifs préférentiels sur l'offre culturelle et éducative de l'Institut français, en vue de favoriser davantage l'accès des jeunes à la culture et à la formation.

Parmi les temps forts de la programmation au titre de cette année figurent des performances dans l'espace public et des pièces de théâtre surtitrées en darjija, notamment "Ici", de Pascal Rambert, présentée en collaboration avec l'ISADAC, "Fidélité(s) ou la Panenka d'Hakimi", de Mona El Yafi et Ali Esmili et "Celle qui regarde le monde" d'Alexandra Badea.

La saison culturelle 2025-2026 propose aussi des expositions telles que "Jil lioum, une jeunesse en mouvement" et "Exposition état(s) de passage", outre des concerts, des spectacles de danse, et d'autres événements liés à la création numé-



rique, tels que "Playful" qui propose une expérience inédite de pratique collective du jeu vidéo en salle de cinéma et le projet "Samifati & Transe Gnawa Express qui fusionne musique gnaoua, électro et visuel immersif.

S'agissant du cycle de débats "Les Rendez-vous de la philosophie", il revient cette année sous le thème "Ambivalence des passions. Où va le monde?". Les Nuits du Ramadan se renouvellent également à travers un spectacle chorégraphique d'envergure.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, s'est félicité du nouveau partenariat conclu entre le ministère et l'Institut français du Maroc, relatif au Pass jeunes, notant que le fait d'investir dans l'enfance et la jeunesse est aussi un investissement dans le futur de la nation.

"En encourageant le plurilinguisme, l'ouverture aux cultures

différentes, l'hybridation des imaginaires, le Maroc et la France parient sur un avenir commun fait d'échanges, de coopération et de solidarité", a-t-il fait observer, ajoutant que les coopérations qui ne cessent de se multiplier entre les deux pays, notamment dans le domaine de la culture et la jeunesse, sont désormais un modèle qu'il convient de faire fructifier et valoriser.

"Il s'agit d'un modèle de coopération réussie entre partenaires égaux et responsables conscients que les enjeux d'aujourd'hui et les défis de demain ne peuvent être relevés que par la mutualisation des efforts et des énergies", a-t-il relevé.

De son côté, l'ambassadeur de France au Maroc, Christophe Lecourtier, a indiqué que "J-Lioum" prolonge l'engagement pris par la France et le Maroc, il y a 11 mois, en vue de mettre la refondation de leur amitié au service de la jeunesse des deux pays, notant qu'il s'agit également d'une invitation à la jeunesse pour venir partager avec un large

public ses créations les plus affirmées. "Ce nouveau chapitre de coopération culturelle ne se limite pas à une thématique de programmation, mais il s'agit de la traduction d'une volonté assumée, déterminée de la France, de soutenir et d'accompagner les talents et la créativité d'une nouvelle génération qui tisse des liens entre nos deux pays et qui n'est finalement rien d'autre que le ciment de notre avenir commun", a-t-il affirmé.

Pour sa part, la directrice de l'IFM, Agnès Humruzian, a fait remarquer que cette nouvelle saison culturelle a été bâtie avec et pour la jeunesse, relevant que les équipes de l'Institut français se sont entourées de comités consultatifs de jeunes issus des différentes régions du Maroc, pour façonner une programmation fidèle à leurs attentes et qui soient inclusive, ouverte sur le monde et audacieuse.

"J-Lioum est un thème d'une double portée qui nous a été soufflé par les jeunes: Ji al Yawm "Viens aujourd'hui" et "Jil al yawm" faisant référence à la génération d'aujourd'hui", a-t-elle indiqué.

Et d'ajouter qu'à travers cette nouvelle programmation, l'Institut français vise à faire écho à l'extraordinaire énergie créative de la jeunesse au Maroc et en France et à ouvrir largement ses espaces et ses programmes à toutes les jeunes pour contribuer au partage de la culture et des savoirs.

Passant en revue les actions menées par l'Institut français pour que les programmes culturels et éducatifs de l'IFM soit accessibles à tous, Mme Humruzian s'est dite convaincue que le nouveau partenariat conclu entre l'Institut français et le ministère sur le Pass jeune donnera un nouvel élan à leur politique d'accessibilité.

Prochaine édition du Marrakech Short Film Festival

La cinquième édition du Marrakech Short Film Festival se tiendra du 26 septembre au 1er octobre 2025, confirmant la place de Marrakech comme un haut lieu de rencontres culturelles et artistiques. Fidèle à son identité profondément marrakchite, le festival s'ouvre cette année plus que jamais à l'international, en célébrant les échanges et la diversité créative.

Un esprit résolument international

Cette édition met l'accent sur la coopération et le dialogue entre les cultures. Plusieurs plateformes internationales invitées rejoignent le festival afin de présenter leurs sélections et de rencontrer le public marocain. Parmi elles, des par-

tenaires prestigieux tels que le Locarno Film Festival, le Toronto International Film Festival (TIFF), ZINEBI Bilbao, l'Alexandria Short Film Festival, la Luna Productions, le Polish Film Institute avec la présence remarquable de l'ancien ministre de la Culture en Pologne et l'un des fondateurs du Polish Film Institute, Waldemar Dąbrowski (en collaboration avec l'ambassade de Pologne au Maroc), ainsi que Digital Factory Studios, dans le cadre de l'International Incubator Program en partenariat avec l'ambassade d'Espagne au Maroc.

Le Marrakech Short Film Festival se positionne ainsi comme un carrefour inédit entre le Maroc et le monde, offrant un espace où les regards et les ré-

vis se croisent, renforçant la vocation de Marrakech comme terre d'accueil et de créativité.

Un jury international

L'édition 2025 est honorée par la présence d'un jury international composé de personnalités de renom issues de festivals et institutions prestigieuses :

Assaad Bouab, acteur et réalisateur, président du jury (France/Maroc)

Jane Kim, responsable de la programmation professionnelle – Toronto International Film Festival (TIFF) (Canada)

Rubén Corral, responsable de la programmation – ZINEBI Bilbao (Espagne)
Leur expertise et leurs parcours té-

moignent de la richesse et de la reconnaissance internationale du festival.

Un festival tourné vers l'avenir

En intégrant ces nouvelles collaborations, le Marrakech Short Film Festival confirme son ambition de devenir une plateforme de référence pour le court-métrage et l'échange culturel, en s'ancrant dans l'esprit du Behja – celui de la convivialité, du partage et de l'excellence artistique.

Le festival proposera une programmation exigeante, des projections ouvertes au public, ainsi que des rencontres professionnelles et des discussions qui renforceront les liens entre artistes marocains et internationaux.

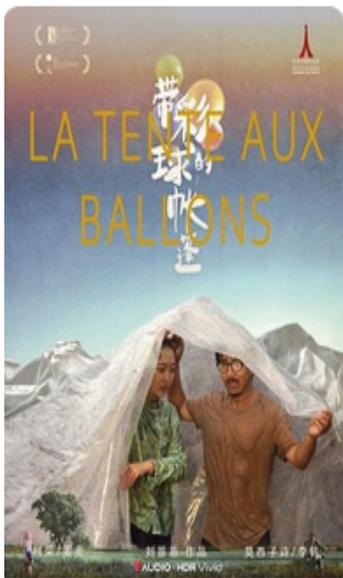
Le film chinois "La Tente aux ballons" projeté au FIFFS

Le film chinois "La Tente aux ballons" de la réalisatrice Liu Miaomiao a été projeté, mercredi au cinéma Hollywood à Salé, dans le cadre de la compétition officielle de fiction de la 18^{ème} édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS).

Ce long métrage de 100 minutes retrace les surprenants détails d'une idylle fragile née d'une rencontre intervenue dans un village du nord-ouest de la Chine, entre Li Han, apiculteur venu du sud du pays, et Maimai, une jeune bergère.

Entre les champs de fleurs et la simplicité de la vie de campagne, la réalisatrice chinoise Liu Miaomiao est arrivée à tisser une œuvre où philosophie et réalité s'entremêlent en subtilité, pour transmettre des émotions profondes, portée par un casting essentiellement composé de comédiens non professionnels et des rappels délicatement incorporés pour appuyer le scénario.

Connue pour ses portraits sincères et sensibles des villages du nord de la Chine, Liu Miaomiao transporte le public, au fil de ce mélodrame sorti en 2024, dans un univers poétique et saisissant, nourri par des paysages à couper le souffle et des parthènes musicales finement insérées.



Dans une déclaration à la MAP, la réalisatrice chinoise a expliqué que son film, inspiré de la nouvelle "la Saison des fleurs" de Shi Shuqing, met en lumière le

lien naturel" qui existe entre une jeune fille et les fleurs pour raconter une histoire d'amour non aboutie entre deux êtres.

Outre "La Tente aux ballons", d'autres œuvres cinématographiques concourent dans la catégorie fiction, en l'occurrence "Algues amères" de Driss Chouika (Maroc), "Timpi Tampa" d'Adama Bineta Sow (Sénégal-France), "Manas" de Marianna Brennand (Brésil-Portugal), "Moon" de Kurdwin Ayub (Autriche), "Loveable" de Lilja Ingólfsdóttir (Norvège), "L'année de la veuve" de Veronika Lišková (République tchèque-Slovaquie-Croatie), "Les filles désir" de Princia Car (France), "Rita" de Paz Vega (Espagne) et de "Cigales" d'Ina Weisse (Allemagne-France).

Au programme de la 18^{ème} édition du FIFFS figurent également une compétition officielle du film documentaire, outre les prix jeune public courts et longs métrages qui seront décernés aux films marocains concourant dans la catégorie "Fenêtre sur le film marocain".

Par ailleurs, cet événement artistique propose des séminaires, des présentations d'ouvrages et des projections de films en plein air en partenariat avec la Commune de Salé, la Fondation de Salé pour la culture et les arts et l'Association Bouregreg.

Bouillon de culture

Spectacle

Le site archéologique de Chellah à Rabat accueillera, du 25 au 28 septembre courant, une nouvelle édition des spectacles exceptionnels "Nostalgia".

"Le ciel de Chellah, à la croisée de l'histoire millénaire et du rêve contemporain, se transformera à cette occasion en un vaste écran où la mémoire collective prendra vie à travers des fresques artistiques lumineuses et inventives, formées par des centaines de drones", indique le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

La même source a souligné que cette nouvelle édition des spectacles "Nostalgia" offrira au public de Rabat des moments saisissants, alliant l'essence de l'histoire à la magie de la technologie contemporaine, précisant que deux représentations auront lieu chaque soir, à 21h00 et à 22h30.

Les réservations pour cet événement sont possibles via le site internet "https://nostalgiaexperience.ma/ac-cueil/".

"Bien plus qu'un simple spectacle, +Nostalgia+ se présente comme un véritable voyage visuel et musical, éveillant la nostalgie et rétablissant le lien entre le passé et l'avenir, le tout dans une ambiance festive qui consacre le Maroc comme une terre d'art et d'innovation", conclut le ministère.

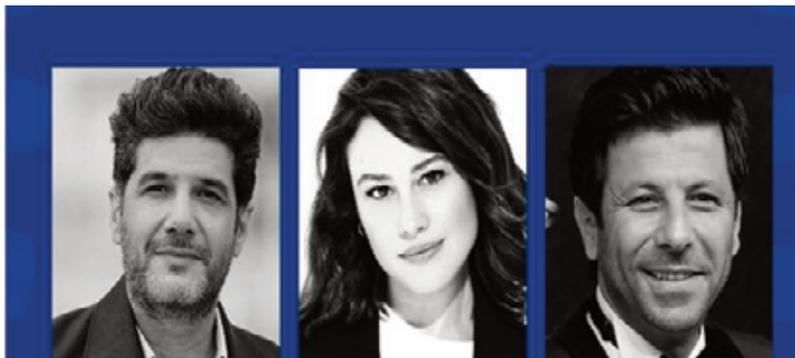
Hommage à Nabil Ayouch, Aida Folch et Eyad Nassar au FCMT

Le Festival de cinéma méditerranéen de Tétouan (FCMT) rendra hommage à trois talents du cinéma méditerranéen, dans le cadre de sa 30^{ème} édition, prévue du 25 octobre au 1^{er} novembre.

Le festival mettra ainsi en avant des artistes dont les trajectoires ont marqué, chacun à sa manière, l'histoire récente du septième art autour de la Méditerranée, à savoir le cinéaste Nabil Ayouch, figure incontournable du cinéma marocain, l'actrice espagnole Aida Folch, et Eyad Nassar, acteur majeur de la scène jordanienne et égyptienne, indique un communiqué de la Fondation du festival.

Ces trois parcours singuliers reflètent la vitalité, l'ouverture et l'impact international du cinéma méditerranéen, précise la même source.

Réalisateur, scénariste et producteur, Nabil Ayouch n'a cessé d'explorer les aspirations d'une société en mutation. De Ali Zaoua (2000), Sélection Berlinale Generation 14 plus à Much Loved (2015), Quinzaine des réalisateurs à Cannes), en passant par Les chevaux de Dieu (2012, sélection Un Certain Regard à Cannes) et Razzia (2017, Toronto), son regard incisif et sa mise en scène percutante ont mis en lumière des réalités long-temps tues, enrichissant les débats bien au-delà des écrans.



En 2021, son film Haut et Fort fait sensation en compétition officielle à Cannes, une première pour le Maroc. En 2024, il dévoile Everybody Loves Touda. Sélectionné au Festival de Cannes et au Festival de Marrakech (FIFM), le dixième long métrage de Nabil Ayouch a été choisi pour représenter le Maroc aux Oscars (Meilleur film étranger), et devient aussi le premier film marocain à se qualifier pour les catégories majeures des Oscars, et à être éligible dans toutes les catégories des César 2025.

Ayouch continue de jouer un rôle clé dans la promotion du cinéma marocain sur la scène internationale, avec un engagement fort

pour les histoires qui donnent une voix aux invisibles. L'engagement d'Ayouch va bien au-delà de ses films. A travers la Fondation Ali Zaoua, il œuvre depuis plus de quinze ans pour l'accès des jeunes à l'art et à la culture, multipliant les initiatives pour démocratiser l'expression artistique.

Aida Folch est, quant à elle, une actrice espagnole originaire de Tarragone, qui s'est affirmée comme l'une des grandes figures du cinéma espagnol contemporain. Sa première grande occasion se présente en 2000, quand elle est choisie parmi 3000 filles de toute l'Espagne pour jouer un rôle dans la production espagnole Le Sorti-

lège de Shanghai (2002), du réalisateur espagnol oscarisé Fernando Trueba. Elle a alors quatorze ans. Peu de temps après, Fernando León de Aranoa la choisit pour le film primé Los lunes al sol (2003), qui a remporté le prix du meilleur film au Festival de San Sebastián.

Puis elle intervient dans des productions espagnoles, telles que Aquitania (2006), La mirada violeta (2009), Fin de curso (2007), Salvador (2006), Las vidas de Celia (2008), et 25 kilates (2008), entre autres. Aida travaille également dans des téléfilms comme Inocentes (2006), No estás sola (2007), Sara (2008), Morir en 3 actes (2008) ou Volveremos (2009).

De son côté, Eyad Nassar est un acteur reconnu pour sa polyvalence et son intensité de jeu, aussi bien au cinéma qu'à la télévision. Doté d'une grande amplitude dramatique et d'une présence magnétique à l'écran, il s'est imposé comme l'un des talents majeurs de sa génération. Né en 1971 à Riyad et élevé à Amman, il vit aujourd'hui au Caire.

Sa carrière connaît un tournant décisif en 2010 avec la série télévisée Al Gamaa, qui lui vaut une large reconnaissance du public et de la critique. Depuis, il enchaîne des rôles marquants dans des registres variés. Pour son interprétation dans Selat Rahem, il reçoit le prix du "Best Actor" aux Arab Drama Critics Awards (ADCA) en 2025. Par ailleurs, il prête sa voix au protagoniste Basim pour la version arabe du jeu Assassin's Creed: Mirage (2023).

Cette édition du festival constitue une célébration de la richesse et de la pluralité des cinémas méditerranéens, un lieu de rencontre entre les cultures et un tremplin pour les talents de demain.

Depuis sa création en 1985 par l'Association "Amis du cinéma de Tétouan" (ACT), le FCMT n'a eu de cesse de promouvoir les cinématographies de la mare nostrum et de porter haut les valeurs d'une cinéphilie exigeante et diverse.

- Quelle taille !
 - Cela m'est devenu bien indifférent.
 - Quel embonpoint !
 - On revient tôt ou tard d'un plaisir qu'on ne prend que sur le faite d'un toit, au péril à chaque mouvement de se rompre le cou.
 - Elle a les plus belles mains du monde.
 - J'ai renoncé à l'usage de ces mains-là. Une tête bien faite revient à l'esprit de son état, au seul vrai bonheur.
 - Et ces yeux qu'elle tourne sur vous à la dérobee ; convenez que vous, qui êtes connaisseur, vous n'en avez guère attaché de plus brillants et de plus doux. Quelle grâce, quelle légèreté et quelle noblesse dans sa démarche, dans son maintien !
 - Je ne pense plus à ces vanités ; je lis l'Écriture, je médite les Pères.
 - Et de temps en temps les perfections de cette dame. Demeure-t-elle loin du Moncetz ? Son époux est-il jeune ?... »

Hudson, impatienté de ces questions, et bien convaincu que Richard ne le prendrait pas pour un saint, lui dit brusquement : « Mon cher Richard, vous vous f.... de moi, et vous avez raison. »

Mon cher lecteur, pardonnez-moi la propriété de cette expression ; et convenez qu'ici comme dans une infinité de bons contes, tels, par exemple, que celui de la conversation de Piron et de feu l'abbé Vatri, le mot honnête gâterait tout. - Qu'est-ce que c'est que cette conversation de Piron et de l'abbé Vatri ? - Allez la demander à l'éditeur de ses ouvrages, qui n'a pas osé l'écrire ; mais qui ne se fera pas tirer l'oreille pour vous la dire.

Nos quatre personnages se rejoignent au château ; on dina bien, on dina gaiement, et sur le soir on se sépara avec promesse de se revoir... Mais tandis que le marquis des Arcis causait avec le maître de Jacques, Jacques de son côté n'était pas muet avec monsieur le secrétaire Richard, qui le trouvait un franc original, ce qui arriverait plus souvent parmi les hommes, si l'éducation d'abord, ensuite le grand usage du monde, ne les usaient comme ces pièces d'argent qui, à force de circuler, perdent leur empreinte. Il était tard ; la pendule avertit les maîtres et les valets qu'il était l'heure de se reposer, et ils suivirent son avis.

Jacques, en déshabillant son maître, lui dit : Monsieur, aimez-vous les tableaux ?

Le maître.

Oui, mais en récit ; car en couleur et sur la toile, quoique j'en juge aussi décidément qu'un amateur, je t'avouerai que je n'y entends rien du tout ; que je serais bien embarrassé de distinguer une école d'une autre ; qu'on me donnerait un Boucher pour un Rubens ou pour un Raphaël ; que je prendrais une mauvaise copie pour un sublime original ; que j'apprécierais mille écus une croûte de six francs ; et six francs un morceau de mille écus ; et que je ne me suis jamais pourvu qu'au pont Notre-Dame, chez un certain Tremblin, qui était de mon temps la ressource de la misère ou du libertinage, et la ruine du talent des jeunes élèves de Vanloo.

Jacques.

Et comment cela ?

Le maître.

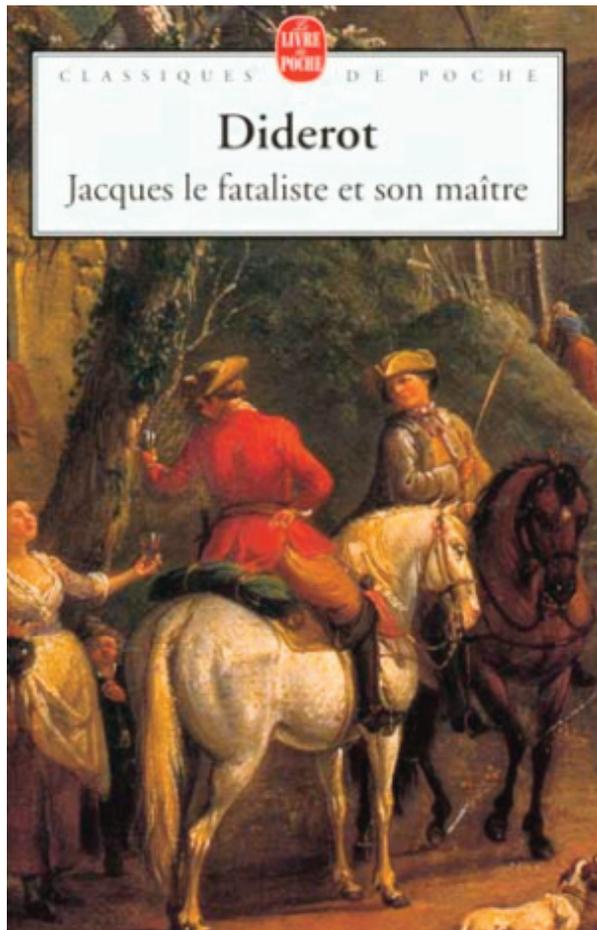
Qu'est-ce que cela te fait ? Raconte-moi ton tableau, et sois bref, car je tombe de sommeil.

Jacques.

Lecteur, tandis que ces bonnes gens dorment, j'aurais une petite question à vous proposer à discuter sur votre oreiller : c'est ce qu'aurait été l'enfant né de l'abbé Hudson et de la dame de La Pommeraye ? - Peut-être un honnête

Le maître.

M'y voilà.



Jacques.
 Voyez au milieu de la rue un fiacre, la soupente cassée, et renversé sur le côté.

Le maître.

Je le vois.

Jacques.

Un moine et deux filles en sont sortis. Le moine s'enfuit à toutes jambes. Le cocher se hâte de descendre de son siège. Un caniche du fiacre s'est mis à la poursuite du moine, et l'a saisi par sa jaquette ; le moine fait tous ses efforts pour se débarrasser du chien. Une des filles, débraillée, la gorge découverte, se tient les côtés à force de rire. L'autre fille, qui s'est fait une bosse au front, est appuyée contre la portière, et se presse la tête à deux mains. Cependant la populace s'est attroupée, les polissons accourent et poussent des cris, les marchands et les marchandes ont bordé le seuil de leurs boutiques, et d'autres spectateurs sont à leurs fenêtres.

Le maître.

Comment diable ! Jacques, ta composition est bien ordonnée, riche, plaisante, variée et pleine de mouvement. À notre retour à Paris, porte ce sujet à Fragonard ; et tu verras ce qu'il en saura faire.

Jacques.

Après ce que vous m'avez confessé de vos lumières en peinture, je puis accepter votre éloge sans baisser les yeux.

Le maître.

Je gage que c'est une des aventures de l'abbé Hudson ?

Jacques.

Il est vrai.

Après ce que vous m'avez confessé de vos lumières en peinture, je puis accepter votre éloge sans baisser les yeux.

homme. - Peut-être un sublime coquin. - Vous me direz cela demain matin.

Ce matin, le voilà venu, et nos voyageurs séparés ; car le marquis des Arcis ne suivait plus la même route que Jacques et son maître. - Nous allons donc reprendre la suite des amours de Jacques ? - Je l'espère ; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que le maître sait l'heure qu'il est, qu'il a pris sa prise de tabac et qu'il a dit à Jacques : « Eh bien ! Jacques, tes amours ? »

Jacques, au lieu de répondre à cette question, disait : N'est-ce pas le diable ! Du matin au soir ils disent du mal de la vie, et ils ne peuvent se résoudre à la quitter ! Serait-ce que la vie présente n'est pas, à tout prendre, une si mauvaise chose, ou qu'ils en craignent une pire à venir ?

Le maître.

C'est l'un et l'autre. À propos, Jacques, crois-tu à la vie à venir ?

Jacques.

Je n'y crois ni décrois ; je n'y pense pas. Je jouis de mon mieux de celle qui nous a été accordée en avancement d'hoirie.

Le maître.

Pour moi, je me regarde comme en chrysalide ; et j'aime à me persuader que le papillon, ou mon âme, venant un jour à percer sa coque, s'envolera à la justice divine.

Jacques.

Votre image est charmante.

Le maître.

Elle n'est pas de moi ; je l'ai lue, je crois, dans un poète italien appelé Dante, qui a fait un ouvrage intitulé : la Comédie de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis.

Jacques.

Voilà un singulier sujet de comédie !

Le maître.

Il y a, pardieu, de belles choses, surtout

dans son enfer. Il enferme les hérésiarques dans des tombeaux de feu, dont la flamme s'échappe et porte le ravage au loin ; les ingrats, dans des niches où ils versent des larmes qui se glacent sur leurs visages ; et les paresseux, dans d'autres niches ; et il dit de ces derniers que le sang s'échappe de leurs veines, et qu'il est recueilli par des vers dédaigneux... Mais à quel propos ta sortie contre notre mépris d'une vie que nous craignons de perdre ?

Jacques.

À propos de ce que le secrétaire du marquis des Arcis m'a raconté du mari de la jolie femme au cabriolet.

Le maître.

Elle est veuve !

Jacques.

Elle a perdu son mari dans un voyage qu'elle a fait à Paris ; et le diable d'homme ne voulait pas entendre parler des sacrements. Ce fut la dame du château où Richard rencontra l'abbé Hudson qu'on chargea de le réconcilier avec le béguin.

Le maître.

Que veux-tu dire avec ton béguin ?

Jacques.

Le béguin est la coiffure qu'on met aux enfants nouveau-nés !

Le maître.

Je t'entends. Et comment s'y prit-elle pour l'embéguiner ?

Jacques.

On fit cercle autour du feu. Le médecin, après avoir tâté le pouls du malade, qu'il trouva bien bas, vint s'asseoir à côté des autres. La dame dont il s'agit s'approcha de son lit, et lui fit plusieurs questions ; mais sans élever la voix plus qu'il ne le fallait pour que cet homme ne perdît pas un mot de ce qu'on avait à lui faire entendre ; après quoi la conversation s'engagea entre la dame, le docteur et quelques-uns des autres assistants, comme je vais vous la rendre.

La dame.

Eh bien ! docteur, nous direz-vous des nouvelles de Mme de Parme ?

Le docteur.

Je sors d'une maison où l'on m'a assuré qu'elle était si mal qu'on n'en espérait plus rien.

La dame.

Cette princesse a toujours donné des marques de piété. Aussitôt qu'elle s'est sentie en danger, elle a demandé à se confesser et à recevoir ses sacrements.

Le docteur.

Le curé de Saint-Roch lui porte aujourd'hui une relique à Versailles ; mais elle arrivera trop tard.

La dame.

Madame Infante n'est pas la seule qui donne de ces exemples. M. le duc de Chevreuse, qui a été bien malade, n'a pas attendu qu'on lui proposât les sacrements, il les a appelés de lui-même : ce qui a fait grand plaisir à sa famille.

Le docteur.

Il est beaucoup mieux.

Un des assistants.

Il est certain que cela ne fait pas mourir ; au contraire.

La dame.

En vérité, dès qu'il y a du danger on devrait satisfaire à ces devoirs-là. Les malades ne conçoivent pas apparemment combien il est dur pour ceux qui les entourent, et combien cependant il est indispensable de leur en faire la proposition !

(A suivre)

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une
S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
15/09/2025. IL a été établi
les Statuts d'une Société A
Responsabilité Limitée, dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

Dénomination : " DYAR
VARESE " S.A.R.L.
Siège Social : GROUPE AT-
TAKKADDOUM GH2-17,
2ème ETG SIDI BER-
NOUSSI – Casablanca.
Associés :

- Mr. Mr. ABDELATI
WAIH, apporteur en numé-
raire 50 000.00 DHS soit 500
parts sociales.
- Mr. HAMZA EL AMMA-
LYA, apporteur en numé-
raire 50 000.00 DHS soit 500
parts sociales

Objet :
- PROMOTION IMMOBI-
LIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.
Gérance : la société est gérée
par Mr. ABDELATI WAIH
ET de Mr. HAMZA EL AM-
MALYA

Dépôt légale : la société a

été immatriculée au registre
de commerce au Tribunal
de commerce de Casa-
blanca sous le N° 989666 RC
N° 694871.

N° 6378/PA

" ECO EST ORIENT " SARL/AU
AU CAPITAL DE
100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 57 BD
DERFOUFI IMM DOUHI
ETAGE 1 APP N°2 OUIDA
IF: 66285109 RC : 44233
CESSION DES PARTS
SOCIALES

Au terme de la décision de
l'associé unique du
29/11/2022, de la société
ECO EST ORIENT
SARL/AU, il a été décidé ce
qui suit :

- La Cession de la totalité
des parts sociales soit Mille
parts sociales à Mme
DAOUDI Hayat, titulaire de
la CIN N° FA57079.

- La Démission de Mon-
sieur YOUSFI MOHAM-
MED AMINE de ses
fonctions et par conséquent
la société sera gérée par Ma-
dame DAOUDI Hayat, titu-
laire de la CIN N° FA57079.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de
commerce d'Oujda le
23/09/2025 sous le N°8132.

N° 6379/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DSD/DAF/058M

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFICATIF N°13

Maître d'ouvrage : Commune de Settat
Année Budgétaire - 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

Au lieu de :

n) Prestations des fournisseurs :

N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PNEUMATIQUE
18	L'acquisition d'un véhicule pour transport marchandises	Commune de Settat	500 000,00	A.O.D.S	Du 18/08/2025 Au 31/12/2025	Reservé

Devient :

n) Prestations des fournitures :

N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PNEUMATIQUE
18	L'acquisition d'un véhicule pour transport marchandises	Commune de Settat	500 000,00	A.O.D.S	Du 18/08/2025 Au 31/12/2025	Reservé
19	Achat de boules	Commune de Settat	300 000,00	A.O.D.S	Du 26/09/2025 Au 31/12/2025	Reservé

N° 6375/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Travaux de réparation des dégâts de crues sur la RP 2108 entre PK 21+000 et PK22+000 -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° RHA/19/2025
OUVERTURE DES PLS LE 20/10/2025

Le 20/10/2025 à 10h30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix pour les :

Travaux de réparation des dégâts de crues sur la RP 2108 entre PK 21+000 et PK22+000 -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 928 072,40Dhs (Un Millions neuf Cent vingt-huit Mille Soixante-douze Dirhams Quarante centimes).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **32 000,00 Dhs (Trente-deux Mille Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics sur accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 6377/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

Avis d'Appel d'Offres Pour la location des terrains collectifs
Relavant de la Province d'Azilal
Pour la réalisation des projets d'investissement dans le domaine Agricole
(Appel d'offres N° 02/2025)

La province d'Azilal lance un Avis d'Appel d'Offres pour la location des terrains collectifs pour la réalisation des projets d'investissement dans le domaine Agricole tel qu'il est mentionné dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Commune territoriale	Collectivité ethnique	Nom du collectif	Référence foncière	Adresse	Coordonnées lambert	Super. en ha et spécificité	Prix ouvertur e (en dhs/ha/an)
Beri Ayat	Beri Ayat	Ferghas	Tagante	Req 8418/10	Douar ferghas	X386708.18 Y182496.37	12ha09ar43ca Bour	1500
		Ferghas	Taganteflokoud	Partie du Req 33505/55	Douar ferghas	X385451.40 Y181836.62	09ha49ar55ca Bour	1500
		Ferghas	Collectif ait aïoumand	TF 590/8	Douar Ait aïoumand	X390138.99 Y182000.29	05ha64ar Irrigué presence d'arbres d'olivier	4500
Fetouaka	Anzou	Legraguñ ait filalad	Legraguñ ait filalad	TF 728/55	Douar taglaout	X325063.12 Y128435.20	05ha56ar40ca Bour	3000
Bzou	Bzou	Bahi	Terrain collectif douar ait bahi	Partie du req 31060/55/lot1	Douar bahi	X340340.45 Y164659.04	16ha53ar65ca Bour	800
			Terrain collectif douar ait bahi	Partie du req 31060/55/lot2	Douar bahi	X340340.45 Y164659.04	20ha82ar18ca Bour	800
			Terrain collectif douar ait bahi	Partie du req 31060/55/lot3	Douar bahi	X341359.51 Y164751.59	31ha54ar58ca Bour	800
			Terrain collectif douar ait bahi	Partie du req 31060/55/lot4	Douar bahi	X341409.47 Y165336.45	31ha73ar66ca Bour	800

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la division des affaires rurales à la Province d'Azilal, ou bien il peut être téléchargé du site internet de la direction des affaires rurales : www.terrescollectives.ma Pour tout renseignement complémentaire, contacter le numéro 0523458072.

Les concurrents peuvent déposer contre récépissé leurs plis à la division des affaires rurales, Province d'Azilal à partir 01/10/ 2025 jusqu'au 30/10/2025 à 16h30mn, dernier délai d'acceptation des plis.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le 07/11/2025 à 10h30mn au siège de la province d'azilal au bureau de Mr le secrétaire général de la province.

N° 6376/PA

**** STE COMPLEXE SAIDI SARL AU** CONSTITUTION RC : 10667**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 11/08/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000.00 DHS comme suite :
 Dénomination : * COMPLEXE SAIDI*
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique (SARL AU).
 SIEGE SOCIAL : une construction située au LOT N°70 BOUGHRIABA, BERKANE.
 Objet social :
 - CAFE/ RESTAURANT.
 - STATION SERVICE POUR VOITURES AUTOMOBILES.
 - PISCINE.
 Capital Social : le capital social est de 100 000.00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100.00 DHS (cent dirhams) chacune.
 • Mr SAIDI Khalid, 1000 parts
 LA GERANCE : Mr SAIDI Khalid, est Gérant/ Associe Unique de cette société pour une durée illimitée.
 LA DUREE : 99ans
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane

en date du 19/09/2025 sous N° : 519.

N° 6382/PA

« NADOR DES COMPTES SARL » CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 15/09/2025 à NADOR, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L D'AU. Dont les caractéristiques sont :
 DÉNOMINATION: « NADOR VOLAILLES»
 SARL D'AU
 OBJET SOCIAL :
 • AVICULTEUR, ACCOUVEUR, ET NOURISSEUR DE VOLAILLES.
 SIEGE SOCIAL: RUE SEVILLA LOTISSEMENT GAYMOU IMMEUBLE 10 ETAGE 2 APPART N° 03, NADOR
 DUREE : 99 ANS.
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 dhs :
 - MR. HOULLICH MOHAMED 1000 parts
 GERANCE : Confiée à MR. HOULLICH MOHAMED
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.
 BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de L'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de Nador, Le 19/09/2025 N° 10940 et Registre de Com-

merce N° 29995. POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 6383/PA

"ISTITMAR METAL" SARL

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 15/09/2025 il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Objet : Marchand de fer vieux ou autres vieux métaux communs en gros – Marchand de fer vieux ou autres métaux communs en demis-gros.
 Siège Social: 10 Rue Liberté 3ème Etage Appt N°5 Casablanca.
 Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune :
 Mr Rachid EL KADDOURI 700 parts- Mr Youness EL KADDOURI 300 parts.
 Gérance : Mr Rachid EL KADDOURI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
 Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 989629 en date du 23/09/2025 et immatriculé sous le numéro 694803.
 POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 6384/PA

Avis

Vu :
 - La loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement,
 - Le décret n° 2.04.564 fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement,
 Le Gouverneur de la Province de Rhamna décrète (décision n° 81 du 16 septembre 2025) l'ouverture d'une enquête publique, à partir du 6 octobre 2025, dans les communes de Sidi Bou Othman et Jbilat, relative à l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation de la carrière par la société JET Contractors.
 Le dossier de l'enquête publique est déposé avec l'arrêté ainsi que le registre mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations les suggestions relatives au projet au siège des deux communes durant la durée de l'enquête pu-

blique qui est de 20 jours. La population concernée par l'enquête dans la limite de la zone d'impact du projet soumis à l'étude d'impact sur l'environnement est celle à proximité du site de la carrière dans les communes de Sidi Bou Othman et Jbilat.

N° 6385/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Région Guelmim oued noun
 Province Assa Zag
 Conseil Provincial
 Assa Zag
 Avis de la consultation architecturale ouverte

N°99/BP/2025
 Le 21/10/2025 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux du Conseil Provincial de la Province Assa Zag (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 99/BP/2025 Pour :
 ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR ALKHAIMA A LA

CT MAHBESS-PROVINCE ASSA ZAG
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : trois millions soixante-douze mille dirhams (3 072 000,00 Dhs).
 Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du règlement de la consultation architecturale.
 Des visites des lieux sont programmées le 07/10/2025 à 10H00.
 N° 6386/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION DE CASABLANCA - SETIAT
 PROVINCE DE BRESSIYANE
 CERCLE DE CHERRAT
 CAI DAT DE CHERRAT
 COMMUNE DE CHERRAT**

Avis d'Appel d'Offre ouvert sur offre des prix n° : 0013/2025

Le : Jeudi 13 Novembre 2025 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix ayant pour objet :
 « La location des magasins de vente de volailles au souk hebdomadaire de la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma ou être retiré au siège de la commune de Cherrat
 L'attribution établie par le maître d'ouvrage est de déterminer comme suit :

N°	N° du magasin	Surface (mètre carré)	Prix d'ouverture (en dirhams) (pour chaque mois (H 1))
1	1	13,85	700,00
2	2	13,85	700,00
3	3	13,85	700,00
4	4	16,40	850,00
5	5	14,99	750,00
6	6	14,99	750,00
7	7	14,99	750,00
8	8	14,99	750,00
9	9	14,99	750,00
10	10	14,99	750,00
11	11	14,99	750,00
12	12	16,40	850,00
13	13	13,85	700,00
14	14	13,85	700,00
15	15	13,85	700,00

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Deux mille dirhams (2.000,00 dhs) pour chaque magasin.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics ou être déposés au siège de la commune de Cherrat
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8-9 et 10 du règlement de consultation.
 Aucune visite des lieux n'est programmée.

N° 6381/PA

ROYAUME DU MAROC

**Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-Secondaire et des Sports**

**ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 REGION BENI MELLAL KHEMISRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE KHOUROUGA
 CENTRE BEN ABDOUN DES CLASSES PRÉPARATOIRES KHOURIBGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N°0013/CPG/KH025**

Il sera procédé, Le 22/10/2025 à 11H de matin à la salle des réunions au centre BEN ABDOUN DES CLASSES PRÉPARATOIRES KHOURIBGA, sis à Boulevard BRAHMI ROUDANI KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix N°0013/CPG/KH025 ayant pour objet : « la prestation de restauration au profit du centre BEN ABDOUN DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES CPCE KHOURIBGA relevant de la direction provinciale de Khourouga académie régionale d'éducation et de formation région beni mellal khemisra en lot unique ».

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

MONTANT MINIMAL EN DHS TTC	MONTANT MAXIMAL EN DHS TTC
171666,00 (Un million sept cent soixante mille six cent soixante six euros six cents)	300433,00 (Trois millions quatre mille cent cinquante et un euros six cents)

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50075,00 DHS (Cinquante mille sept cent cinquante sept euros six cents).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma ou être retiré au siège de l'Agence ou de l'article 103 décret N° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du décret N° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma ou être déposés au siège de l'Agence ou de l'article 103 décret N° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation (RC).

N° 6380/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY
YACOUB
COMMUNE AIN
CHKEF
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
:13/CAC/2025

Réservé aux très petites, petites, et moyennes entreprises, des coopératives, L'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Le Mardi 21 Octobre 2025 à 09H00, il sera procédé dans le bureau de Mr le Président de la commune Ain Chkef, au siège de la Commune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° :13/CAC/2025 pour l'ACHAT DE FOURNITURES ELECTRIQUES POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION COURANTS DE RESEAUX ET INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLICAUX PROFIT DE LA

COMMUNE AIN CHKEF,
PROVINCE MOULAY
YACOUB.

Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :un million cinq cent soixante-sept mille six cent vingt dirhams TTC (1 567 620,00DHS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille dirhams (30 000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma N° 6388/PA

Les prospectus et les autres documents techniques exigés par le dossier de l'appel d'offres doivent être déposés sous pli fermé et cacheté au bureau d'ordre de la commune Ain chkef au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis , ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

En application de l'article 148 décret n° n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites, moyennes entreprises, de la coopération, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par et à l'article 6 du règlement de consultation. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation. N° 6390/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS DE REPORT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°52/2025/INDH

Le gouverneur de la province de El Jadida annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert simplifié N°52/2025/INDH, relatif à l'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES ORGANES DE L'INDH DE LA PROVINCE D'EL JADIDA est reporté à la date du 07 octobre 2025 à 10H au lieu du 01 Octobre 2025 à 10 h.

le reste sans changement.

N° 6387/PA



ROYAUME DU MAROC

AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° 25/AOO/DPJR/ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Octobre 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

LA MAINTENANCE DU SYSTEME VTMS AU PORT DE JORF LASFA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :
1 000 000,00 DHs HT soit en lettres Un Million Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DHS (Quinze Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 15/10/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 13 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 6388/PA



ROYAUME DU MAROC

AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° 27/AOO/DPJR/ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Octobre 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX POUR DE CONFORTEMENT ET LA SURELEVATION DU MUR DE CLOTURE DU PORT D'EL JADIDA (COTE JETEE SECONDAIRE)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

740 700, 00 DHS HT soit en lettres Sept Cent Quarante Mille Sept Cents Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000, 00 DHS (Dix Sept Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 15/10/2025 à 11h00 au Port d'El Jadida.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 13 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Éau :

SECTEUR: A QUALIFICATION: A2 CLASSE:5

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 6389/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIE
NATIONALE
N°32/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 13/10/2025 à 9H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°32/2025/CB/DTC du Le 13/10/2025 pour achat deux voitures services au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 363000.00 DH (trois cent soixante-trois mille dirhams et 00 CTS) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 DH (six mille dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
Les fiches techniques et les catalogues originaux exigés par le dossier d'appel d'offres
Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.
N° 6391/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
DES TRAVAUX COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIE
N°33/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 13/10/2025 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°33/2025/CB/DTC du 13/10/2025, pour Acquisition d'une ambulance au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 390000.00 DH (trois cent quatre-vingt mille dirhams et 00 CTS) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7500,00 DH (sept mille cinq cent dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
Les fiches techniques et les catalogues originaux exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.
N° 6392/PA

DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE
N°34/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 13/10/2025 à 11H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale simplifiée sur offres de prix n°34/2025/CB/DTC pour Achat des insecticides au profit de la commune de Bouskoura
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 197520 DH (cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3500,00 DHS (trois mille cinq cent dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
les fiches technique et autorisation de mise sur le marché du produit insecticide exigés par le dossier d'appel d'offres. Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.
N° 6393/PA

MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE
N°35/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 13/10/2025 à 12H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°35/2025/CB/DTC pour Achat de produits d'hygiène pour BMH au profit de la commune de Bouskoura
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 99300.00 DH (quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1900.00 DHS (mille neuf cent dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
les fiches technique et autorisation de mise sur le marché du produit d'hygiène et le Certificat d'analyse du fabricant exigés par le dossier d'appel d'offres. Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.
N° 6394/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE
N°36/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 13/10/2025 à 13H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale simplifiée sur offres de prix n°36/2025/CB/DTC pour Achat de produits pour dératissage au profit de la commune de Bouskoura
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 29310.00 DH (vingt-neuf mille trois cent dix dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500.00 DHS (cinq cent dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
les fiches technique et autorisation de mise sur le marché du produit désinfectants et le certificat d'analyse du fabricant exigés par le dossier d'appel d'offres. Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.
N° 6395/PA

PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE
N°37/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Le 14/10/2025 à 9H 00Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale simplifiée sur offres de prix n°37/2025/CB/DTC pour l'achat des produits désinfectants au profit de la commune de Bouskoura
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 98760.00DH (quatre-vingt -dix-huit mille sept cent soixante dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1900.00 DHS (mille neuf cent dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
les fiches technique et autorisation de mise sur le marché du produit désinfectants et le certificat d'analyse du fabricant exigés par le dossier d'appel d'offres. Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.
N° 6396/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES
TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE

N°38 /2025 /CB /DTC
Marche réserve aux très
petites, petites et
moyennes entreprises, y
compris les jeunes entre-
prises innovantes, aux
coopératives, aux unions
de coopératives et aux
auto-entrepreneurs
Le 14/10/2025 à 10h00 ,
il sera procédé, dans la
salle des réunions de la
commune Bouskoura, sis
au siège de la commune
de Bouskoura domicile à
la RP 3009 cartier ad-
ministratif de la commu-
ne de Bouskoura province
de Nouaceur à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert nationale
simplifiée sur offres de
prix n°38 /2025 /CB /DTC
pour achat de chaux au
profit de la commune de
bouskoura

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)
L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
167244.00DH (cent
soixante-sept mille deux
cent quarante dirhams)
TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 300.00 DHS (trois
cent dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion, ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 -32 et
34 du décret n° 02-22-431
du 8 mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail marocain des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma)
les fiches technique exi-
gés par le dossier d'appel
d'offres. Doivent être dé-
posés dans la division
des travaux communaux
au plus tard le jour Ouv-
vable précédant la date
d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 8 du ré-
glement de consultations.

N° 6397/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES
TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE

N°39/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très
petites, petites et
moyennes entreprises, y
compris les jeunes entre-
prises innovantes, aux
coopératives, aux unions
de coopératives et aux
auto-entrepreneurs.

Le 14/10/2025 à 11 H 00
, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la
commune Bouskoura, sis
au siège de la commune
de Bouskoura domicile à
la RP 3009 cartier ad-
ministratif de la commu-
ne de Bouskoura province
de Nouaceur à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert nationale
simplifiée sur offres de
prix n°39 /2025 /CB /DTC
pour Achat de Matériels
Technique au profit de la
commune de bouskoura
Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma)
L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
167244.00DH (cent
soixante-sept mille deux
cent quarante dirhams)
et 00cts

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 3000.00 DHS (trois
mille dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion, ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 -32 et
34 du décret n° 02-22-431
du 8 mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail marocain des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma)
les fiches technique et les
attestation de garantie du
fournisseur et les cata-
logues exigés par le dos-
sier d'appel d'offres.
Doivent être déposés
dans la division des tra-
vaux communaux au
plus tard le jour Ouv-
vable précédant la date
d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 8 du ré-
glement de consultations.

N° 6398/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES
TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONALE
SIMPLIFIE

N°40/2025/CB/DTC
Le 14/10/2025 à 12 h00
, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la
commune Bouskoura, sis
au siège de la commune
de Bouskoura domicile à
la RP 3009 cartier ad-
ministratif de la commu-
ne de Bouskoura province
de Nouaceur à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert nationale
simplifiée sur offres de
prix n°40 /2025 /CB /DTC
pour l'achat de matériel
pour le BMH relevant
de la commune de bous-
koura.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma)
L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
19560.00DH (dix-neuf
mille cinq cent soixante
dirhams) TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 300.00 DHS (trois
cent dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion, ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 -32 et
34 du décret n° 02-22-431
du 8 mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail marocain
des marchés publics ac-
cessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma
les fiches technique et les
attestation de garantie du
fournisseur exigés par le
dossier d'appel d'offres.
Doivent être déposés
dans la division des tra-
vaux communaux au
plus tard le jour Ouv-
vable précédant la date
d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 8 du ré-
glement de consultations.

N° 6399/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
C.T RAHHALA
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
N° 03/2025

Le : 13/10/2025 à 11
heures du matin. Il sera
procédé dans la salle de
réunion de la commune
RAHALA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres simplifié sur of-
fres de prix relatifs à :
Objet: ETUDES TECH-
NIQUES DES TRAVAUX
ET AMENAGEMENT
AU CENTRE DE LA
COMMUNE ET TER-
RAINS DE PROXIMITÉ
A LA COMMUNE RA-
HALA .

Le dossier d'appel d'of-
fre doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse: [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 2400,00 dhs (Neuf
mille dirhams).

L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
120 000,00 (Cent Vingt
Mille dirhams)TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conforme aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret n° 2.22.431 du
8 Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

- les dossiers des concu-
rrents doivent OBLIGA-
TOIREMENT être
déposés sur le portail
marocain des marchés
publics. accessible à
l'adresse [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma).
-Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du ré-
glement de consultation.
N° 6400/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 46/2025

Le 21 Octobre 2025 à 10
h, il sera procédé, dans le
bureau de Monsieur le
Directeur Provincial de
l'Équipement, du Trans-
port et de la logistique de
TAROUANNT sis à
Rue Settat M'Haita à Ta-
rouand, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national,
sur offres des prix n°
46/2025 du 21 Octobre
2025 à 10h pour : TRA-
VAUX DE RÉALISA-
TION DE SIX FORAGES
D'EXPLOITATION
POUR L'APPROVISION-
NEMENT EN EAU PO-
TABLE DANS LES
COMMUNES TERRITO-
RIALES SIDI MOUSSA
EL HAMRI, AIT IGASS,
IGUIDI , TISFANE ET
IGLI DANS LA PRO-
VINCE DE TAROU-
DANT.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé
à partir du portail des

marchés accessible à
l'adresse : [http://
www.marchés-publics.gov
v.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

* L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixé à la somme de :
2.868.360,00 dhs (Deux
Million Huit Cent
Soixante Mille Trois
Cent Soixante Dirhams,
00 cts).

* Le cautionnement provi-
soire est fixé à la
somme de : 43.000,00 dhs
(Quarante Trois Mille
Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret n° 2-22-431 re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l' a d r e s s e
[http://www.marchés-pu-
blics.gov.ma](http://www.marchés-pu-
blics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du ré-
glement de consultation.
N° 6401/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 47 / 2025

Le 21 Octobre 2025 à 11 h,
il sera procédé, dans le
bureau de Monsieur le
Directeur Provincial de
l'Équipement, du Trans-
port et de la logistique de
TAROUANNT sis à
Rue Settat M'Haita à Ta-
rouand, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national,
sur offres des prix n° 47/
2025 du 21 Octobre 2025
à 11h pour :

TRAVAUX D'ALIMEN-
TATION EN EAU PO-
TABLE DU DOUARS
TAKINE, TALET, TES-
KINT, AIT BOUSALAH
ET TIFORT DANS LA
CT TINDINE ET
DOUAR AOUFOUR
DANS LA CT TA-
FRAOUTEN DANS LA
PROVINCE DE TAROU-
DANT.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé
à partir du portail des
marchés accessible à
l'adresse :
[http://www.marchés-pu-
blics.gov.ma](http://www.marchés-pu-
blics.gov.ma).

* L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixé à la somme de 1
397 880,00 dhs (un mil-
lion trois cent quatre-
vingt-dix-sept mille huit
cent quatre-vingts Di-
rhams, 00 cts).

* Le cautionnement provi-
soire est fixé à la
somme de 20.000,00 dhs
(vingt mille Dirhams, 00
Cts).

Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret n° 2-22-431 re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse [http://
www.marchés-publics.gov
v.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du ré-
glement de consultation.
N° 6402/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE
TERRITORIALE
AGOUDI N'IKHAIH
Avis D'appels D'offres
Ouvert Simplifié
Séance Publique

Le 09 octobre 2025, il sera
procédé dans la salle de
réunions de la Commune
Territoriale d'Agoudi
N'ikhair, à l'ouverture
des plis relatifs aux ap-
pels d'offres sur offres de
prix suivants :

Appel D'offres Ouvert
simplifié N° :4/2025/BC/
CAN à 10 heures

OBJET :
- TRAVAUX DE REALI-
SATION D'UN FORAGE
AU DOUAR TIGHA-
RIOUNE COMMUNE
D'AGOUDI NLKHAIR
Le dossier d'appel d'of-
fres peut être téléchargé
à partir du portail des
marchés de l'Etat
[www.marchés-publics.gov
v.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Trois
milles dirhams
(3.000.00dhs)

L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à :
Cent soixante-dix mille
quatre cent quarante-huit
dirhams et 00 centimes
(170.448,00dhs)

Les dossiers d'appel
d'offres peuvent être té-
lchargés à partir du
portail des marchés de
l'Etat [www.marchés-pu-
blics.gov.ma](http://www.marchés-pu-
blics.gov.ma)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux Disposi-
tions des articles 30à34
du décret n° 2-22-431 du
08 mars2023 relatif aux
marchés publics

Les concurrents doivent:
Envoyé leurs plis au
maître d'ouvrage par
voie électronique au por-
tail des marchés public.
[www.marchés-publics.gov.
ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)

Les pièces justificatives
à fournir sont celles in-
diquées à l'article 3 du
règlement de la consul-
tation.

N° 6403/PA

ROYAUME DU MAROC
 المملكة المغربية
 وزارة الشباب
 والثقافة والتواصل
 قطاع الشباب
 Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse

Avis rectificatif de

L' Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 22/ 2025

Dans le cadre de l'Appel l'offres ouvert national sur offres de prix. N°22/ 2025 ayant pour objet : «INTEGRANCE APPLICATIVE DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE - LOT UNIQUE» Publié au Journal libération du 23/09/2025 sous n° 10615 et au portail des marchés publics

Et bien que la date d'ouverture :

Le 16 Octobre 2025 à 14 h, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix. N°22/ 2025 ayant pour objet : «INTEGRANCE APPLICATIVE DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE - LOT UNIQUE».

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 6405/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale Du Préscolaire et des Sports
 A.R.E.F Marrakech Safi
 Direction provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N° : 36 /S/2025 En lot Unique

Le 20/10/2025 à 10:00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale du MENPS de Safi relevant de l'AREF Marrakech - Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N° :36/S/2025 Relatif aux : «Travaux d'achèvement de Construction du Lycée Qualifiant ABDELKBIR EL KHATTABI à la commune territoriale Safi, Province de Safi, Région M/S»

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 7 200 000,00 DHS TTC « Sept Millions Deux Cent Mille Dirhams TTC »

✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 140 000,00 « Cent Quarante Mille Dirhams»

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du Règlement de Consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

N° 6404/PA

ROYAUME DU MAROC
 المملكة المغربية
 وزارة الشباب
 والثقافة والتواصل
 قطاع الشباب
 Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse

Avis rectificatif de

de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°43 /2025

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°43/2025 Relatif à L'assistance et accompagnement technique et scientifique des assises nationales des colonies de vacances -lot unique-. Publié aux journaux nationaux et portail des marchés publics .

Au lieu de :

Le 20 Octobre à 10 h 30 , Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet : **Assistance et accompagnement technique et scientifique des assises nationales des colonies de vacances -lot unique-**

Lire :

Le 20 Octobre 2025 à 10 h 30 mn, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix. ayant pour objet : **Assistance et accompagnement technique et scientifique des assises nationales des colonies de vacances -lot unique-**

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 6406/PA

ROYAUME DU MAROC
 المملكة المغربية
 وزارة الشباب
 والثقافة والتواصل
 قطاع الشباب
 Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse

Avis de report de

L' AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 48 /2025

Dans le cadre de l'Appel l'offres ouvert national simplifié sur offres de prix. N°48 / 2025 ayant pour objet : L'acquisition et déploiement d'une solution intégrée de gestion et visualisation des données par intelligence artificielle (ETL & DATAVIZ) pour le compte du département de la jeunesse du Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication - en lot unique., Publié aux journaux nationaux et portail des marchés publics

Au lieu de :

Le 21 Octobre 2025 à 10 h 30 mn, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, N°48 / 2025 ayant pour objet : L'acquisition et déploiement d'une solution intégrée de gestion et visualisation des données par intelligence artificielle (ETL & DATAVIZ) pour le compte du département de la jeunesse du Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication - en lot unique.

Lire :

Le 21 Octobre 2025 à 14 h 00 mn, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix. N°48 / 2025 ayant pour objet: **L'acquisition et déploiement d'une solution intégrée de gestion et visualisation des données par intelligence artificielle (ETL & DATAVIZ) pour le compte du département de la jeunesse du Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication - en lot unique.**

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 6407/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale du Préscolaire
et des Sports
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de
Safi
Appel d'offres ouvert
simplifié « au rabais
ou à majoration »
N° : 38 /S/2025 En lot
Unique

Le 08/10/2025 à 10 :00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de MENPS de Safi relevant de l'AREF Marrakech - Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° :38/S/2025 Relatif aux : Travaux d'étanchéité au sein de l'école Laalaj Benhima relevant de la direction provinciale de Safi, province de Safi, AREF Marrakech Safi. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 371 040,00 dhs TTC« Trois Cent Soixante Onze Mille Quarante Dirhams TTC » Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000.00 « Sept Mille Dirhams » Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane

1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du hija 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 6410/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forets Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 22/DRAO/2025

Le 08/10/2025 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK Oujda ,l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, concernant les Prestations d'hébergement des participants au Salon International d'Agriculture de Meknès 2025 relevant de la zone d'action de

la Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental-Oujda- en lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : Trois Cent cinquante-deux mille quatre cent quarante dirhams (352 440.00Dh) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams (4000.00 DHS) Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée.www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 6411/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de Fes - Meknès
Délégation Provinciale d'El Hajeb
Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRE DE PRIX
N° 18/2025/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)
Le 10/10/2025 à 10H00mn, il sera procédé

dans le Bureau des Marchés du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert Simplifié sur offres de prix N° 18/2025/CHP/ELH du 10/10/2025 Pour : « Fourniture et installation des équipements médico-techniques Destinés au Service Laboratoire Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb. » Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 660 000.00 DH (Six Cent Soixante Mille Dirhams) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000.00DH (Douze mille Dirhams) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. La Documentation techniques exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au

président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ». Le dépôt des documents techniques peut être effectué par voie électronique via l'adresse- www.marchespublics.gov.ma- dans l'enveloppe 01 : Dossier Administratif et Technique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.
N° 6412/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de Fès - Meknès
Délégation Provinciale d'El Hajeb
Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRE DE PRIX
N° 20/2025/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)
Le 14/10/2025 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau des Marchés du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert Simplifié sur offres de prix N° 20/2025/CHP/ELH du 14/10/2025 Pour : « Fourniture et installation des équipements médico-techniques Destinés au Service Bloc Opérateur Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb. » Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique sui-

vante : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 900 000.00 DH (Neuf Cent Mille Dirhams) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000.00DH (Dix Sept mille Dirhams) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. La Documentation techniques exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ». Le dépôt des documents techniques peut être effectué par voie électronique via l'adresse- www.marchespublics.gov.ma- dans l'enveloppe 01 : Dossier Administratif et Technique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.
N° 6413/PA



المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
المصالح الشبابية
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Avis rectificatif de
L'AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N°03/2025

Dans le cadre de la consultation architecturale ouverte n°03/2025 Relatif à l'ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE JEUNES A LA COMMUNE DE TARMIGT - PROVINCE D'OUARZAZATE.. Publié aux journaux nationaux et portail des marchés publics

Et bien :
Le 16 **Octobre 2025 à 10h30** mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion de Département de la Jeunesse sis 51 avenue Ibn Sina Agdal à Rabat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE JEUNES A LA COMMUNE DE TARMIGT - PROVINCE D'OUARZAZATE.

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 6408/PA



المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
المصالح الشبابية
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Avis de report
De l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix
n°45/2025

Dans le cadre de l'Appel l'offres ouvert international sur offres des prix n°45/2025 Relatif à l'organisation des assises nationales des colonies de vacances à rabat – lot unique- . Publié aux journaux nationaux que et portail des marchés publics que : **Au lieu de**

Le 29 octobre 2025 à 10 h 30 min, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix, ayant pour : l'organisation des assises nationales des colonies de vacances à Rabat –lot unique-.

Liée
Le 03 novembre 2025 à 10 h 30 min, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix, ayant pour : l'organisation des assises nationales des colonies de vacances à Rabat –lot unique-.

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 6409/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE OULTANA
CAIDAT IWARIDEN
AIT MANNA
COMMUNE
TERRITORIALE SIDI
BOULKHALF
APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
L'an deux mil vingt-Cinq
le 22 Octobre 2025 à 10h ;
il sera procédé, dans le bureau de Mr : le Président de la commune territoriale de sidi boukhalf au siège de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°10 /2025, Ayant pour objet :
ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PISTE EN BICOUCHE D'UNE LONGUEUR DE 12.00 KM DE IMI N'TIZI A IMI N'OUAQA, COMMUNE SIDI BOULKHALF
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés Publics site : www.marchespublics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 100.00 Dhs (Trois Mille cent dirhams).
L'estimation du coût des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 158 400.00Dhs
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de

l'économie et des finances chargées du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent Procéder à la soumission électronique
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 6415/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 55/2025/DGM

Le 11/11/2025 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 55/2025/DGM du 11/11/2025, pour ACHAT DE VEHICULES NEUFS POUR LE COMPTE DU SERVICE RECHERCHES ATMOSPHERIQUES ET PROGRAMME ALGHAIT RELEVANT DE LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies

par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions trois cent soixante mille huit cents Dirhams TTC (4 360 008,00 Dirhams TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante mille dirhams (50 000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.
N° 6416/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N°31 /2025
(Réservé aux
TPPME,jeunes
entreprises

innovantes,aux
coopératives,aux unions
de coopératives et aux
auto-entrepreneurs
nationaux)

Le 14/10/2025 à 10H30, il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix ayant pour :

« Achat de matériel et mobilier de bureau pour le Centre Hospitalier Régional d'Agadir. »
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 651 810,00

DH TTC (Six cent cinquante et un mille huit cent dix Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13000.00 DH (Treize mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hijja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux mar-

chés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres : Doivent être déposés dans le Bureau de service des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.
N° 6417/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE D'ITZER
CAIDAT D'ITZER
COMMUNE TERRITORIALE AIT BEN YACCOUB

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AIT BEN YACCOUB AU TITRE ANNEE 2025

Le président de la Commune Territoriale de AIT BEN YACCOUB, annonce que l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année : 2025 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, sera organiser au siège de la dite commune, tel indiquer au tableau ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'examen
Examen professionnel pour l'accès au grade Adjoint Technique 1 ^{er} grade	Six années de travail effectif en qualité Adjoint Technique 2 ^{em} grade	01	29/10/2025 à 10h	23/10/2025	Siège de la commune Ait Ben Yacoub

Les demandes de candidatures doivent être adressées au président de la commune par courrier recommandé ou déposé au service des ressources humain de la commune et avant les délais visés ci dessus cette annonce est une convocation .

N° 6414/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H10 : Amouddou
09H05 : Amakin Fi Dakira
10H55 : Qouloub Tayha
10H00 : Oussrati
11H55 : Zouaji mouhal
12H15 : HMI WLAD AMI
12:50 : Journal Télévisé
13:27 : Prière du vendredi
14H05 : MRAHBA B SHABI
14:30 : Journal Télévisé
14:50 : Journal Télévisé
15H10 : Nour wa bassair
15H25 : Amdah Nabaouiya
15H55 : Yas'Alounak
16H30 : Mâalim Wa dilal
17H25 : Haya Ala Al Falah

18H15 : Nhar mabrouk
18:30 : Journal Télévisé
18H50 : L'usine
19H25 : Dhek Aala Rassek
19H30 : Yawmiyat rafik
19H40 : sortek Bin ainya
20H25 : HMI WLAD AMI
21:00 : Journal Télévisé
22H00 : BENT LHAJ ZI-DANE
23H40 : Journal Télévisé
00:00 : MRAHBA B SHABI
00H30 : L'usine
01H05 : Moudawala
02H05 : Amalay
03H00 : Qouloub Tayha
04H00 : Documentaire amazigh
04H30 : Documentaire amazigh
05H00 : Amouddou
06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : SABAHIYAT 2M
07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
08:15:00 : MAGAZINE : POP UP
08:40:00 : MINI-SERIE : MESK ALLAYL
09:35:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:10:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB
10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:10:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
12:00:00 : SERIE : NAYDA F DOUWWAR
12:35:00 : METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:20:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI
13:55:00 : FEUILLETON : AL

AMANA
14:45:00 : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES
14:50:00 : JOURNAL AMAZIGH
15:05:00 : MAGAZINE : TOUTOU AL 3ARIFINE
15:15:00 : MAGAZINE : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK
15:25:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS
15:30:00 : FEUILLETON : HKAYTI
17:05:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
17:55:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA
18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
18:20:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:30:00 : MAGAZINE : POP UP
18:45:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES

18:50:00 : FEUILLETON : 3AILTI
19:40:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:00:00 : NEWS : ECO NEWS
21:15:00 : AL MASSAIYA
21:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:50:00 : METEO
21:55:00 : MAGAZINE : SANAE WA ANNASS
22:15:00 : RACHID SHOW
00:05:00 : FEUILLETON : AL MOUKHTAFI
00:55:00 : FEUILLETON : 3AILTI
01:40:00 : FEUILLETON : AL AMANA
02:25:00 : JEU : NKTACHFOU BLADNA
03:20:00 : MAGAZINE : POP UP
03:45:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
04:10:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Regarde
Drame, Comédie, 01:31:00 TP
Réalisation : Emmanuel Poulain-Arnaud
Acteurs : Audrey Fleuret, Dany Boon, Nicolas Marié, Manon Villa, Ewan Bourdelles, Camille Solal, Amalia Blasco
Sortie : 17/09/2025
13h44-18h00 - 22h00

Sonate nocturne
01:52:00 -12
Réalisation : Abdelham Kelaï
Acteurs : Malika El Omari, Nada Haddaoui
Sortie : 10/09/2025
14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira
01:45:00 TP
Réalisation : Omar Lotfi
Acteurs : Omar Lotfi, Karima Guit
Sortie : 11/09/2025
13h45-16h00-18h05 - 20h15-22h30

Demon slayer: kimetsu no yaiba la forteresse infinie film 1
Réalisation : Haruo Sotozaki
Acteurs : Natsuki Hanae, Akari Kito, Hiro Shimono, Yoshitsugu Matsuoka, Satoshi Hino, Akira Ishida, Katsuyuki Konishi, Kengo Kawanishi, Kana Hanazawa
Sortie : 17/09/2025
13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wisly
Réalisation : Jens Møller
Acteurs : Owen De La Hoyde, Tori Johnson
Sortie : 19/08/2025
14h00

Libre échange
Comédie, Drame, Romance, 01:44:00
Réalisation : Michael Angelo Covino
Acteurs : Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Simon Webster
Sortie : 10/09/2025
13h30

Param sundari
Romance, 02:18:00 TP
Réalisation : Tushar Jalota
Acteurs : Janhvi Kapoor, Sidharth Malhotra, Sanjay Kapoor
Sortie : 09/09/2025
16h01-18h45

Downton abbey iii : le grand final
Réalisation : Simon Curtis
Acteurs : Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Phyllis Logan, Robert James-Collier, Jim Carter
Sortie : 10/09/2025
Drame, Histoire, Romance, 02:03:00 TP
17h00 - 19h45

Conjuring : l'heure du jugement
Horreur, Fantastique, 02:15:00 TP

Réalisation : Michael Chaves
Acteurs : Vera Farmiga, Patrick Wilson, Mia Tomlinson, Ben Hardy, Rebecca Calder
Sortie : 10/09/2025
14h15 - 17h00-19h45-22h30

Exit 8
Horreur, Mystère, Thriller, 01:35:00 TP
Réalisation : Genki Kawamura
Acteurs : Nuru Asanuma
Sortie : 03/09/2025
18h10-20h15

Rocky elghalaba
comédie, 01:47:00 TP
Acteurs : Donia Samir Ghanem, Mohamed Mamdouh
Sortie : 03/09/2025
18h00-20h15 - 22h30

Pris au piège - caught stealing
Comédie, Thriller, Crime, Drame, 01:47:00 TP
Acteurs : Austin Butler, Zoë Kravitz, Regina King, Matt Smith, Liev Schreiber
Sortie : 07/08/2025
16h01

La nuit des clowns
Horreur, Mystère, Thriller, 01:36:00 TP
Réalisation : Eli Craig
Acteurs : Katie Douglas, Aaron Abrams, Carson MacCormac, Vincent Muller, Kevin Durand
Sortie : 20/08/2025
16h01-17h37-20h10- 18h11

Pharmacies de garde de nuit

Aïn Chock :
Pharmacie MAJORELLE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption
Quartier Aïn Chock

Aïn Sebââ :
Pharmacie MOULAY SLI-MANE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption

Oulfa :
Pharmacie DERB SULTAN
pin_drop 24 RUE CHAOUIA DERB BALADIA
DERB SOLTANE
flag Quartier : Al Fida
call
0522.82.82.10

Belvédère :
Pharmacie DES AMIS
ANGLE BOULEVARD MOULAY ISMAIL ET RUE DE GUISE 4 (EN FACE MONDIAL AUTO "FIAT") - ROCHES NOIRES
Quartier : Belvedere
0522.40.40.20

Sidi Moumen :
Pharmacie RIAD SIDI MOUMEN (ALLIANCE) GH12 IMM 3 MG3 (FACE CEMETIERE SIDI MOUMEN)
Quartier : Sidi Moumen
0522.70.00.33

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Sidi Maarouf :
Pharmacie CAMYA
pin_drop LOTISSEMENT LINA LOT N° 316 - MAGASIN N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF
flag Quartier : Sidi Maarouf
0522.58.08.42

Pharmacie DU COIN
pin_drop N° 10 BD ZOULIKHA NASRI (DERRIERE CASANEARSHORE, A COTE DE L'HOTEL ONOMO) - SIDI MAAROUF [+]
flag Quartier : Sidi Maarouf
call
0522.58.31.25

Lissassa :
Pharmacie H2O
pin_drop 326, LOTISSEMENT NASSIM QUARTIER NASSIM CASABLANCA
Quartier : Lissassa
0522.89.05.00

Maarif :
Pharmacie EL ANADEL BOULEVARD ABDELLATIF BEN KADDOUR (ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI & ZIRAOUI)
Quartier : Maarif
0522.36.54.38

Pharmacie JERRADA
61 BD. JERRADA - OASIS
flag Quartier : Maarif
0522.23.54.49

Bourgogne :
Pharmacie CLINIQUE ANDALOUS
LOTISSEMENT VAL D'ANFA AVENUE TEMARA (EX. AVENUE D'HIER) N° 19 (ANFA SPORT)
Quartier : Bourgogne
0522.39.79.41

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI-
Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD 142,RUE 5-DERB KOREA-GREGOUIANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Berroussi :
Pharmacie GHOFRANE HAY EL QODS N° 116 RUE 2 BLOC C SIDI BERROUSSI
Quartier : Sidi Berroussi
0522.73.26.31

Oasis
Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Casa Casablanca - Tanger					Tanger - Casa Casablanca							
N° de Train	Casa Casablanca	Marabou Agdal	Kennitra	Tanger Ville	N° de Train	Tanger Ville	Kénitra	Marabou Agdal	Casa Casablanca	Marabou Agdal	Marabou Agdal	Casa Casablanca
11001	06:00	06:20	06:40	07:00	11001	06:00	06:20	06:40	07:00	07:20	07:40	08:00
11002	07:00	07:20	07:40	08:00	11002	07:00	07:20	07:40	08:00	08:20	08:40	09:00
11003	08:00	08:20	08:40	09:00	11003	08:00	08:20	08:40	09:00	09:20	09:40	10:00
11004	09:00	09:20	09:40	10:00	11004	09:00	09:20	09:40	10:00	10:20	10:40	11:00
11005	10:00	10:20	10:40	11:00	11005	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00
11006	11:00	11:20	11:40	12:00	11006	11:00	11:20	11:40	12:00	12:20	12:40	13:00
11007	12:00	12:20	12:40	13:00	11007	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00
11008	13:00	13:20	13:40	14:00	11008	13:00	13:20	13:40	14:00	14:20	14:40	15:00
11009	14:00	14:20	14:40	15:00	11009	14:00	14:20	14:40	15:00	15:20	15:40	16:00
11010	15:00	15:20	15:40	16:00	11010	15:00	15:20	15:40	16:00	16:20	16:40	17:00
11011	16:00	16:20	16:40	17:00	11011	16:00	16:20	16:40	17:00	17:20	17:40	18:00
11012	17:00	17:20	17:40	18:00	11012	17:00	17:20	17:40	18:00	18:20	18:40	19:00
11013	18:00	18:20	18:40	19:00	11013	18:00	18:20	18:40	19:00	19:20	19:40	20:00
11014	19:00	19:20	19:40	20:00	11014	19:00	19:20	19:40	20:00	20:20	20:40	21:00
11015	20:00	20:20	20:40	21:00	11015	20:00	20:20	20:40	21:00	21:20	21:40	22:00
11016	21:00	21:20	21:40	22:00	11016	21:00	21:20	21:40	22:00	22:20	22:40	23:00

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FÈS													
TRAIN	Fès	Marrakech											
11001	06:00	06:20	06:40	07:00	07:20	07:40	08:00	08:20	08:40	09:00	09:20	09:40	10:00
11002	07:00	07:20	07:40	08:00	08:20	08:40	09:00	09:20	09:40	10:00	10:20	10:40	11:00
11003	08:00	08:20	08:40	09:00	09:20	09:40	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00
11004	09:00	09:20	09:40	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00	12:20	12:40	13:00
11005	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00
11006	11:00	11:20	11:40	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00	14:20	14:40	15:00
11007	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00	14:20	14:40	15:00	15:20	15:40	16:00
11008	13:00	13:20	13:40	14:00	14:20	14:40	15:00	15:20	15:40	16:00	16:20	16:40	17:00
11009	14:00	14:20	14:40	15:00	15:20	15:40	16:00	16:20	16:40	17:00	17:20	17:40	18:00
11010	15:00	15:20	15:40	16:00	16:20	16:40	17:00	17:20	17:40	18:00	18:20	18:40	19:00
11011	16:00	16:20	16:40	17:00	17:20	17:40	18:00	18:20	18:40	19:00	19:20	19:40	20:00
11012	17:00	17:20	17:40	18:00	18:20	18:40	19:00	19:20	19:40	20:00	20:20	20:40	21:00
11013	18:00	18:20	18:40	19:00	19:20	19:40	20:00	20:20	20:40	21:00	21:20	21:40	22:00
11014	19:00	19:20	19:40	20:00	20:20	20:40	21:00	21:20	21:40	22:00	22:20	22:40	23:00
11015	20:00	20:20	20:40	21:00	21:20	21:40	22:00	22:20	22:40	23:00	23:20	23:40	24:00
11016	21:00	21:20	21:40	22:00	22:20	22:40	23:00	23:20	23:40	24:00	24:20	24:40	25:00

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Du dribbleur chambreur à l'attaquant modèle La mue spectaculaire de Dembélé

Longtemps freiné par les blessures et moqué pour ses imprécisions récurrentes, Ousmane Dembélé s'est transformé en attaquant modèle, premier à défendre et à marquer pour mieux hisser le PSG sur le toit de l'Europe, devenant lundi le sixième Français lauréat du Ballon d'Or.

Cette récompense individuelle couronne l'incroyable saison 2024-2025 de "Dembouz", ponctuée des trophées

de meilleur joueur de Ligue 1 et de la Ligue des champions.

On connaissait de l'attaquant parisien sa capacité à déséquilibrer l'adversaire avec ses dribbles déroutants, son altruisme naturel (illustré par 16 passes décisives toutes compétitions confondues, dont deux en finale de la Ligue des champions) aussi. A son arc, il a ajouté la corde du buteur, en témoignent ses 35 buts en 53 matches (L1, C1, Coupe de France, Mondial des clubs, Trophée des champions).

Une ligne statistique bien au-dessus des 14 buts qui constituaient son précédent record en 2018-2019 avec le FC Barcelone... Dire que Dembélé, actuellement blessé à une cuisse, a signé de loin la meilleure saison de sa carrière à 28 ans est un euphémisme.

Au cœur de l'hiver dernier, l'ambidextre a notamment réussi à enchaîner deux triplés consécutifs contre Stuttgart en Ligue des champions, puis contre Brest en Ligue 1, le début d'un sprint vers le Ballon d'Or.

"Il a fait une saison hors norme, efficace devant le but, mais quand on regarde son apport sur le terrain pour construire les actions, tout ce qu'il fait en efforts défensifs, c'est juste extraordinaire", détaille Désiré Doué, son acolyte au PSG.

Sacré "Graal"

En effet, au-delà des chiffres, son influence sur le jeu a marqué les esprits dans ce rôle de faux 9, mélange de meneur de jeu et d'avant-centre, que lui a confié l'entraîneur Luis Enrique.

"Moi je donnerais le Ballon d'Or à Ousmane Dembélé, simplement pour sa manière de défendre", avait estimé le coach après le sacre à Munich contre l'Inter Milan (5-0), saluant ses efforts pour déclencher le pressing.

Dembélé, qui a emmené le club de la capitale vers son premier titre en Ligue des champions, succède à Karim Benzema (2022), Zinédine Zidane (1998), Jean-Pierre Papin (1991), Michel Platini (1983, 1984, 1985) et Raymond Kopa (1958) dans le club fermé des Français distingués. Une performance dont il mesure la valeur, puisqu'il a comparé le Ballon d'Or au "Graal" dans un entretien au journal Le Monde fin août.

Après son arrivée à Paris à l'été 2023, Dembélé a changé de statut au fil des mois sur le terrain et en dehors.

D'abord considéré par Luis Enrique comme le "joueur le plus déséquilibrant" du monde, il est devenu le leader offensif de

l'équipe à la demande de son coach à l'été 2024, au moment du départ de son copain Kylian Mbappé au Real Madrid.

Il aura cependant fallu que Luis Enrique le mette à l'écart face à Arsenal en phase de ligue de la Ligue des champions début octobre 2024, en raison de son manque d'"engagement" envers l'équipe, pour que le déclic se produise.

"J'ai fait une petite bêtise et ça m'a coûté de ne pas aller à Arsenal, il a pris la bonne décision. J'ai fait un des meilleurs débuts de saison de ma carrière, et en 2025 j'ai complètement explosé", a-t-il commenté lundi.

Mais cette mue en joueur décisif n'est pas due uniquement à Luis Enrique.

Le natif de Vernon (Eure), qui a grandi avec sa mère dans le quartier populaire de la Madeleine, à Evreux, au cœur d'une fratrie de cinq, est aujourd'hui entouré par un staff complet.

"Un clown"

Un préparateur physique, un nutritionniste, un analyste vidéo, son agent Moussa Sissoko et son fidèle ami avec qui il a grandi, Moustapha Diatta, lui ont permis de franchir un cap, de ne plus se blesser autant qu'avant grâce

à une meilleure hygiène de vie.

L'ex-Rennais au physique peu imposant, qui a toujours eu une intelligence du placement pour sortir de la densité, a changé aussi sa façon de jouer, selon une source proche du joueur.

Résultat, il est plus gainé et peut mieux cadrer en position de frappe. Il fait aussi moins de longues courses et de dribbles et use davantage de passes pour mieux se poster devant le but.

Mais le sourire plein de dents reste de rigueur. Dans les vestiaires, "je suis un clown avec tout le monde", aime raconter Ousmane Dembélé, d'un naturel parfois déconcertant dans un milieu de plus en plus aseptisé.

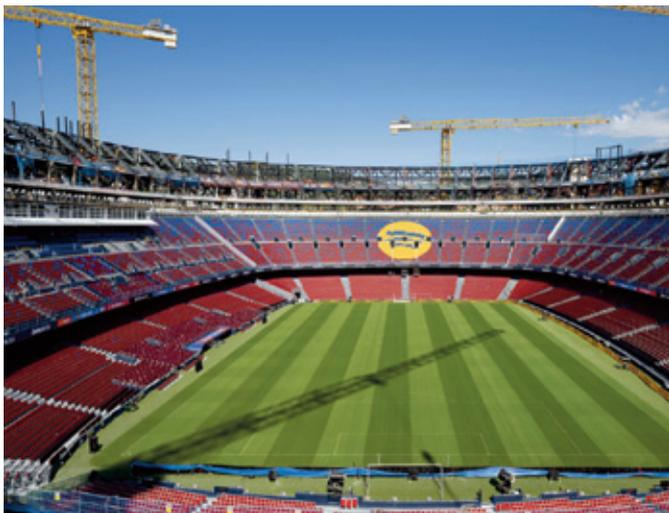
Celui qui aime s'habiller chic - chose vérifiée lors de la cérémonie - aime aussi chamberer depuis l'enfance, expliquer ses formateurs dont le recruteur du Stade Rennais Armand Djire, qui l'a repéré à l'âge de neuf ans.

Volontiers "tête en l'air", fan de variété française, en particulier de Charles Aznavour, mais aussi de documentaires animaliers ou historiques, le père de famille d'une petite fille de huit ans est du genre "casanier". Sur-tout, le voilà désormais tout en haut de l'affiche.

”
D'abord considéré par Luis Enrique comme le "joueur le plus déséquilibrant" du monde, Dembélé est devenu le leader offensif de l'équipe à la demande de son coach à l'été 2024, au moment du départ de son copain Kylian Mbappé au Real Madrid

Sport

Après deux ans de travaux, le Camp Nou de Barcelone toujours inutilisable



Plus de deux ans après le début des travaux de rénovation, le Camp Nou, mythique stade du FC Barcelone, n'est toujours pas prêt à accueillir des matches. Une situation qui place les dirigeants du club catalan sous une immense pression pour honorer leurs engagements financiers.

Le stade, qui est déjà le plus grand d'Europe avec plus de 99.000 places, doit être le premier à atteindre la capacité de 105.000 places.

Pourquoi tant de reports ?

En mai 2023, lors du lancement du projet de rénovation et de modernisation

de l'enceinte barcelonaise, construite en 1957, les dirigeants catalans promettaient un retour rapide, fixé à novembre 2024, pour célébrer les 125 ans du club.

Un objectif ambitieux, mais finalement irréaliste, qui a poussé le Barça à évoluer lors des deux dernières saisons au stade olympique de Montjuïc.

Plusieurs dates de réouverture -- début 2025, puis au printemps, en août, et même en septembre -- ont été annoncées mais le stade n'est toujours pas prêt à accueillir du public en sécurité, même avec une jauge réduite, selon la mairie de Barcelone.

Selon un porte-parole des pompiers catalans, plusieurs failles de sécurité ont par

la suite été détectées, notamment au niveau des sorties de secours.

Les travaux, gérés par l'entreprise Limak, ont accumulé un retard difficile à rattraper, notamment pour des questions de permis, des plaintes de salariés concernant leurs conditions de travail, ainsi que de riverains pour la pollution sonore et lumineuse.

Le chantier a également été impacté par l'augmentation des coûts de construction en raison de la guerre en Ukraine, et par une série d'intempéries.

Que reste-t-il à faire ?

Lors d'une visite récente organisée par le club, des journalistes de l'AFP ont pu observer l'avancée des travaux, mais également les problèmes restant à régler pour une réouverture partielle, repoussée une nouvelle fois, au mois d'octobre, pour la réception de Gérone.

Les tribunes, reconstruites aux deux tiers, ont été entièrement rénovées, avec de nouveaux sièges aux couleurs du club et des lumières LED pour accompagner l'entrée des joueurs. La pelouse installée à la fin de l'été semble prête à l'emploi.

Dans les couloirs, en revanche, plusieurs zones restent en chantier, des tuyaux pendent du plafond, les murs ne sont pas encore peints, et le futur vestiaire barcelonais n'est pas encore construit.

Le troisième anneau des tribunes commence à se dessiner mais est encore loin d'être terminé, et la partie la plus délicate, la pose du futur toit, n'aura lieu qu'à l'été 2027, selon le club.

Quelles conséquences pour le club ?

Ce retard accumulé représente une

énorme perte financière pour le FC Barcelone, qui a besoin des revenus générés par son mythique stade -- l'une des attractions touristiques majeures de la ville -- pour sortir des jeux d'écritures comptables et retrouver de la stabilité.

Selon la presse espagnole, les dirigeants barcelonais, qui ont contracté plusieurs prêts pour rembourser l'immense dette du club post-Covid et financer la rénovation du Camp Nou, estimée à plus d'1,5 milliard d'euros, se retrouvent ainsi sous une immense pression de leurs partenaires et par-raineurs.

La vente des droits d'exploitation de sièges VIP à des investisseurs qataris et émiratis pour un montant estimé à 100 millions d'euros sur 20 ans, censée permettre au Barça de rentrer dans les coudes du fair-play financier la saison dernière, n'est toujours pas validée dans les comptes du club tant que le Camp Nou n'est pas opérationnel.

Dès le mois de décembre, le Barça devra également commencer à rembourser les intérêts de son prêt d'1,45 milliard d'euros à la banque américaine Goldman Sachs, estimés à près de 45 millions d'euros.

Sans la visibilité apportée par l'organisation de matches au Camp Nou, le géant du streaming musical Spotify, qui a conclu en 2022 un contrat de parrainage record pour accoler son nom et son logo au Camp Nou et sur les maillots blaugranas, ne donnera que cinq millions par an, et non 20, jusqu'à ce que l'enceinte soit remplie à 90%.

Autant de raisons expliquant la volonté des dirigeants barcelonais d'y revenir dès que possible, même avec une jauge à 27.000 spectateurs.

Hansi Flick : *La deuxième place au Ballon d'or va servir de motivation à Lamine Yamal*

La deuxième place du prodige du FC Barcelone Lamine Yamal au classement du Ballon d'Or va lui "servir de motivation" à aller décrocher cette récompense dès "la saison prochaine", a assuré mercredi son entraîneur Hansi Flick.

"J'ai parlé avec Lamine hier, il va bien. Je crois que cela va lui servir de motivation pour les prochaines années. Dembélé l'a mérité, c'est un vote. Et il l'accepte avec la bonne attitude", a déclaré Flick en conférence de presse à la veille de la rencontre de Liga face au promu Oviedo.

"Il est motivé pour montrer sur le terrain qu'il peut être un candidat au Ballon d'Or à nouveau la saison prochaine", a-t-il ajouté au sujet de l'ailier de 18 ans, qui a remporté le trophée

Kopa pour la deuxième année consécutive.

Fair-play, le jeune gaucher, auteur d'une saison exceptionnelle avec le Barça marquée par plusieurs coups d'éclat en Ligue des champions, avait félicité Ousmane Dembélé, son ex-coéquipier.

"Le plan de Dieu est parfait, il faut grimper pour arriver au sommet. Heureux pour le trophée Kopa x2 et je félicite Ousmane pour son prix et sa belle saison", a-t-il publié sur son compte Instagram, suivi par 38,7 millions de personnes.

Touché au pubis, Yamal, absent lors des trois dernières rencontres du Barça et de l'entraînement collectif mercredi, est "proche de revenir" dans le groupe catalan, selon son coach.

Ronaldo plaide pour un retour de Neymar en sélection pour le Mondial

Le double champion du monde brésilien Ronaldo a plaidé mercredi pour un retour de Neymar en sélection pour le Mondial-2026, estimant que la Selecao ne dispose d'"aucun autre footballeur" comme lui.

Régulièrement aligné par son club de Santos, où il est revenu en janvier, le meilleur buteur de l'histoire de la Selecao (79 buts en 128 matches) n'a pas été convoqué par l'Italien Carlo Ancelotti pour les matches de qualification.

Bien que sujet aux blessures, Neymar reste à 33 ans "un joueur déterminant pour la Selecao", a assuré Ronaldo lors d'un événement publicitaire à Sao Paulo aux côtés de Neymar. "Nous n'avons pas d'autre footballeur

comme Neymar et nous espérons qu'il sera à 100% pour la Coupe du monde", a insisté "El Fenomeno".

Neymar n'a plus porté le maillot vert et jaune depuis octobre 2023, lorsqu'il s'était gravement blessé au genou contre l'Uruguay.

Commentant l'absence de l'ex-Parisien pour les deux derniers matches de qualification début septembre, Carlo Ancelotti avait souligné qu'il "doit arriver dans une bonne condition physique pour aider l'équipe nationale à donner le meilleur d'elle-même lors de la Coupe du monde".

Le Brésil s'est qualifié pour la Coupe du monde qui se déroulera en Amérique du Nord, et se classant 5e de la zone Amérique du sud.

La CAF présente à Kigali le Trophée de la Coupe d'Afrique lors de sa tournée promotionnelle "CAN Maroc 2025"

La Confédération africaine de football (CAF) a présenté, mardi à Kigali, le Trophée de la Coupe d'Afrique des nations 2025, dans le cadre de la tournée promotionnelle de la CAF, organisée en prélude à la CAN 2025, prévue au Maroc.

La présentation, qui s'est déroulée dans la Fan Zone du Championnat du monde de cyclisme sur route à Kigali, a offert aux supporters l'occasion de contempler de près le prestigieux trophée et de prendre des photos souvenir, en présence de plusieurs figures emblématiques du football rwandais.

S'inscrivant dans une démarche visant à renforcer les liens entre passionnés du ballon rond en

Afrique, cet événement fait partie de la campagne de promotion de la CAF autour de la CAN 2025, avec pour objectif de susciter l'enthousiasme et l'interaction entre les supporters lors des différentes étapes de la tournée.

Un public nombreux a pris part à l'événement, exprimant sa joie de pouvoir admirer directement le trophée continental.

A moins de trois mois du coup d'envoi de la compétition prévue au Maroc du 21 décembre au 18 janvier, la tournée du Trophée doit encore faire escale dans d'autres pays africains afin de poursuivre sa campagne promotionnelle.



Antidopage : Entrée en vigueur de la convention de coopération en matière d'enquêtes et d'investigations



Une convention de coopération et de partenariat dans le domaine des enquêtes et investigations relatives à la lutte contre le dopage est entrée en vigueur, mercredi, avec pour objectif de consolider l'intégrité et la transparence en milieu sportif.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion à Rabat, en présence des représentants des institutions partenaires à cette convention, conclue entre l'Agence marocaine antidopage (AMAD), la Présidence du ministère public, la Gendarmerie Royale, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII).

Cette convention a pour objectif de mutualiser les efforts des autorités publiques concernées et de garantir la complémentarité de leurs missions en vue de prévenir et de réprimer les infractions liées à l'usage de substances interdites.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, a indiqué que cette convention offre un cadre institutionnel intégré visant à lutter efficacement contre le dopage grâce à la coordination, la concertation et l'échange d'informations.

Il a réaffirmé l'engagement de son département à appliquer les dispositions de la loi n°97-12 et à mettre en œuvre les normes internationales y afférentes, en vue d'assurer une pratique sportive saine et de consolider le rayonnement du Maroc aux niveaux continental et international.

Le ministre a également salué la création d'une commission conjointe d'enquêtes et d'investigations, chargée de suivre la mise en œuvre des programmes de coopération, de proposer les ajustements techniques nécessaires et d'élaborer des rapports annuels sur les résultats de l'action commune dans ce domaine, illustrant l'esprit de responsabilité et de transparence.

De son côté, le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, Président du Ministère public, Hicham Balaoui, a souligné que cet accord reflète la volonté résolue des parties signataires de fédérer leurs efforts afin de relever les défis et surmonter les difficultés liées au dopage dans le sport, au moment où le Royaume s'approprie à accueillir des manifestations sportives d'envergure continentale et internationale.

M. Balaoui a relevé que le sport va au-delà d'une simple activité physique, individuelle ou collective, et représente désormais un levier majeur de croissance économique, un outil de promotion du développement humain et de lutte contre l'exclusion et la marginalisation, ainsi qu'un "soft power" de rayonnement international. Il a, dans ce sens, averti contre les dangers du dopage, qui non seulement constitue une transgression des règles d'intégrité, de transparence et d'égalité entre les sportifs, mais compromet aussi la santé des sportifs et leur parcours, et nuit à la réputation du sport à l'échelle mondiale.

Pour sa part, le Général de Brigade Mouhsine Boukhabza, Chef du Service Central de la Police

Judiciaire de la Gendarmerie Royale, a mis en avant la contribution de la Gendarmerie Royale, aux côtés des autres partenaires, et la valeur ajoutée qu'elle apporte en matière de partage d'expériences, notamment sur le plan opérationnel. Il a ajouté que son implication dans les activités scientifiques et académiques prévues dans le cadre de cet accord permettra de renforcer les compétences des officiers de la police judiciaire.

M. Boukhabza a, en outre, affirmé que la Gendarmerie Royale, en tant qu'acteur dans ce domaine, et en vertu des attributions qui lui sont dévolues, mobilise toutes ses ressources humaines et techniques, pour lutter contre les réseaux criminels actifs dans le trafic de médicaments, de substances et de compléments alimentaires non autorisés et généralement nuisibles.

Et d'ajouter qu'elle veille aussi à renforcer les capacités de ses éléments, tant au niveau de la formation de base que de la formation continue, afin de développer leurs compétences en techniques d'enquête et d'investigation, ainsi qu'en matière des meilleures pratiques liées à l'intervention contre les activités criminelles portant atteinte à la sécurité publique et à la santé des citoyens.

De son côté, le chef du service des statistiques et de l'analyse stratégique à la Direction de la police judiciaire, Redouane Ghazal, a indiqué que la DGSN, dans le cadre de la poursuite de ses efforts de lutte contre le dopage dans le sport au Maroc, a intégré cette priorité dans sa nouvelle stratégie de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes

pour la période 2022-2026.

Il a souligné que l'accord signé entre la DGSN et l'AMAD, d'une part, et les autres parties concernées, d'autre part, constitue un indicateur majeur de l'ouverture de la DGSN sur son environnement externe et de son engagement total dans la lutte contre le dopage dans le domaine sportif, en coopération avec les acteurs concernés.

Cet engagement, poursuit-il, se traduit particulièrement par la formation, l'échange d'expertises et d'expériences autour de thématiques d'intérêt commun, ainsi que par l'élaboration de programmes conjoints de formation destinés à renforcer la lutte contre les infractions liées au dopage.

Quant à la présidente de l'AMAD, Fatima Abouali, elle a fait savoir que cette convention vise à unifier les efforts, à échanger les informations et à organiser des sessions de formation, conformément aux dispositions de la loi 97-12 et aux normes internationales en vigueur dans ce domaine.

Elle a, en outre, indiqué que la signature de cette convention constitue une étape essentielle sur la voie de l'instauration d'un système national intégré, basé sur la coopération et la confiance, visant à prévenir les infractions et à sensibiliser à leurs risques, à même de garantir la crédibilité des compétitions sportives et de renforcer l'image du Maroc en tant que pays qui respecte ses engagements internationaux dans le domaine du sport en général, et de la lutte contre le dopage en particulier.

Le Directeur général de l'Administration des douanes et impôts indirects, Abdellatif Amrani, a, quant à lui, souligné que la lutte contre le dopage relève de la responsabilité nationale collective impliquant les efforts des institutions sécuritaires, sanitaires et sportives, notant que l'administration des douanes envisage de lancer une série d'initiatives concrètes visant à faire de la lutte contre le dopage une priorité nationale, en coopération avec ses partenaires institutionnels.

Dans une allocution lue en son nom, il a précisé que ces initiatives incluent la formation des agents des douanes opérant aux points de passage frontaliers, afin de leur permettre de distinguer avec précision les médicaments légaux des substances dopantes interdites, l'organisation de sessions de formation spécialisées à l'Institut de formation douanière (IFD) de Benslimane au profit des nouveaux douaniers et de ceux en exercice, ainsi que la contribution à l'élaboration d'un classement douanier spécifique aux produits dopants afin de faciliter leur identification et leur suivi dans le cadre du système international de contrôle.

La Chine couvre ses déserts de panneaux solaires pour alimenter son économie

Dans un désert du nord de la Chine, un océan de panneaux solaires bleus recouvre le sable ocre, épousant le relief de dunes comme des vagues, symbole de la transition énergétique à marche forcée du géant asiatique.

"Avant, il n'y avait rien ici (...) c'était complètement désert", se souvient Chang Yongfei, un natif de la région, la Mongolie intérieure, qui travaillait auparavant dans le secteur du charbon, un pilier historique de l'économie de la région.

A 700 km de Pékin, ces centaines de milliers de panneaux représentent le symbole de la transition énergétique de la Chine, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre.

Le dirigeant Xi Jinping s'est engagé mercredi à réduire les émissions nettes du pays de 7 à 10% d'ici 2035, dans un discours vidéo à un sommet spécial de l'ONU à New York.

Les installations solaires dans les déserts et zones arides sont un maillon clé de cette stratégie: le triple de la capacité électrique totale de la France doit y être installée entre 2022 et 2030, selon un document de planification.

Des images satellites analysées par l'AFP confirment un déploiement fulgurant ces dix dernières années du photovoltaïque dans les grands déserts chinois.

A Ordos dans le désert de Kubuqi,

où s'est rendue une équipe de l'AFP, plus de 100 km² de sable ont été recouverts de panneaux solaires, soit la superficie de la ville de Paris.

Mais ce choix pose de nombreux défis: les tempêtes de sable peuvent dégrader les installations, et des températures trop élevées réduisent l'efficacité des cellules.

L'accumulation de sable sur les panneaux nécessite en outre une quantité considérable d'eau pour les nettoyer, dans des zones pourtant arides.

Pour pallier ces difficultés, les panneaux utilisés à Kubuqi sont dotés de ventilateurs capables de se nettoyer automatiquement et emploient une technologie bifaciale permettant de capter aussi la lumière réfléchie sur le sable, selon les médias officiels.

La distance entre les déserts et les centres de consommation représente un autre frein au développement de ces projets.

Les centrales solaires du Kubuqi visent à approvisionner les provinces de Pékin, Tianjin ou du Hebei, à des centaines de kilomètres au sud.

Il y a un risque réel de "congestion sur les lignes de transmission", note David Fishman, associé principal de la société de conseil Lantau Group.

Pour cette raison, plusieurs provinces dont la Mongolie intérieure "res-



treignent l'approbation de nouveaux projets", ajoute-t-il.

Ces projets doivent aussi composer avec l'essor du tourisme, qui a explosé dans le désert de Kubuqi, stimulé par les vidéos d'expéditions en quads ou de balades en dromadaires.

Au volant de son 4x4, Chang Yongfei, l'ancien travailleur du charbon, compte aujourd'hui sur cette activité pour gagner sa vie.

Ses huttes avec vue panoramique au milieu des dunes, à quelques pas du champ solaire, font un carton sur les réseaux sociaux.

"Cette transition (énergétique) a été

très bonne pour la région", souligne ce père de famille de 46 ans, avouant toutefois être "très inquiet" que le champ solaire n'engloutisse l'ensemble du désert, et avec lui la manne touristique.

"Mais je fais confiance au gouvernement pour nous en laisser une petite partie", glisse-t-il.

D'autres voix soulignent que le développement massif du solaire n'a pas signé l'abandon du charbon, en particulier en Mongolie intérieure.

La Chine a mis en service au premier semestre 2025 de nouvelles capacités de production d'électricité au charbon jamais vues depuis 2016, selon un rapport

du Centre de recherche sur l'énergie et l'air pur (CREA) et du Global Energy Monitor (GEM).

Autour de Kubuqi, des camions noirs par la suite, des trains interminables remplis de houille et de grandes cheminées fumantes témoignent de la vigueur de cette industrie.

Tant que le charbon "continue de jouer un rôle dans le système énergétique chinois, il constitue en réalité un obstacle structurel à l'expansion de l'énergie éolienne et solaire", écrivait en juin l'ONG Greenpeace. Le déploiement de vastes champs solaires dans les déserts soulève enfin des questions concernant leur impact sur le climat, note Zhengyao Lu, chercheur à l'université de Lund.

Selon lui, l'absorption de la chaleur par de grandes surfaces sombres peut modifier les flux atmosphériques et avoir "des effets secondaires négatifs, par exemple avec une réduction des précipitations" dans d'autres régions.

Plutôt que de couvrir la plus grande surface possible en panneaux solaires, il préconise un "développement plus intelligent, localisé et organisé, qui combine production énergétique et préservation écologique".

Mais les risques du solaire "restent moindres comparés aux dangers du maintien des émissions de gaz à effet de serre", conclut-il.

Recette

Tacos au poulet



Ingédients :

Pour la salsa :

- 1 concombre moyen, haché
- 3 tomates, hachées
- ½ oignon rouge, haché finement
- 2 c. à soupe de persil, haché
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 citron, jus seulement
- Épices pour le poulet :
- 1 ½ c. à thé de cannelle
- 2 c. à thé de paprika fumé
- 1 c. à thé de gingembre frais
- 1 c. à thé de curcuma
- ½ c. à thé de muscade moulue
- 1 c. à thé de cumin moulu
- 1 c. à soupe d'huile d'olive

Pour les tacos :

- 400g de poitrine de poulet
 - 8 petites tortillas de blé entier
 - 1 poignée de persil, haché
 - Sauce piquante, facultatif
- Préparation :**
Pour faire de la salsa :
Dans un bol, mélanger tous les in-

gédients pour la salsa et assaisonner au goût avec du sel et du poivre.

Laisser le mélange reposer au réfrigérateur pendant que la préparation du poulet.

Pour faire des tacos au poulet :
Régler le four à 420 °F (215 °C).

Mélanger toutes les épices pour le poulet, mélanger avec 1 cuillère à soupe d'huile d'olive et frotter sur les poitrines de poulet pour bien les enrober.

Chauffer une poêle antiadhésive à feu moyen et saisir les poitrines de poulet pendant 3 minutes de chaque côté. Ensuite, placer le poulet sur une plaque de cuisson et faire cuire au four pendant 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit bien cuit.

Faire chauffer les tortillas dans un four chaud ou dans une poêle. Hacher le poulet cuit et assembler les tacos.

Avant de servir, garnir les tacos de persil haché et de sauce piquante (si désiré).

Cancer du sein

Les femmes qui ne se font pas dépister tôt ont un risque accru d'en mourir

Les femmes qui ne font pas leur premier examen de dépistage du cancer du sein ont un risque bien plus élevé de mourir de cette maladie 25 ans plus tard que celles qui le font, selon une étude qui appelle les pouvoirs publics à agir en faveur d'une meilleure adhésion au dépistage.

Parue jeudi dans la revue *British Medical Journal*, cette étude internationale (Chine et Suède) a analysé les vastes données du programme suédois de dépistage par mammographie portant sur près d'un demi-million de femmes invitées à se faire dépister de 1991 à 2020, à l'âge de 50 ans ou, à partir de 2005, de 40 ans.

Près d'un tiers d'entre elles (32,1%) n'ont pas fait cette première mammographie. Or ces femmes-là ont été, par la suite, à la fois moins susceptibles de se présenter aux dépistages suivants, et plus susceptibles de se voir diagnostiquer un cancer du sein à un stade avancé.

Et alors que l'incidence du cancer du sein sur une période de 25 ans était similaire (7,8% chez celles ayant fait ce premier examen contre 7,6% chez celles ne l'ayant pas effectué), l'étude a aussi montré une mortalité par cancer du sein significativement plus élevée chez les secondes.

La mortalité cumulée grimpeait ainsi, 25 ans plus tard, à 9,9 pour 1.000 chez les femmes atteintes d'un cancer n'ayant pas fait cette première mammographie, contre sept pour 1.000 chez celles l'ayant

réalisée. C'est la conséquence "probable (d'un retard de détection)", soit un risque de long terme 40% plus élevé, calculent les auteurs. Si, dans le passé, nombre d'études ont montré que "le dépistage par mammographie reste l'outil le plus efficace pour la détection précoce du cancer du sein", ce travail s'est intéressé aux "implications à long terme des comportements de dépistage précoce", résumant-ils.

Le comportement des femmes face à leur premier dépistage pourrait, selon eux, aider à prédire tant le "diagnostic à un stade avancé" que le "risque de mortalité" par cancer du sein.

Cette étude observationnelle ne peut, par nature, démontrer de lien de causalité, d'autres facteurs non mesurés ayant pu jouer, admettent ses auteurs.

Mais elle montre sans équivoque que le premier examen de dépistage du cancer du sein est un "investissement à long terme dans la survie" de nombreuses femmes, estiment des chercheurs américains, dans un commentaire indépendant publié dans la même édition du *BMJ*.

"Informers, soutenir et encourager les femmes à participer à leur premier dépistage" doit être l'objectif du système de santé, disent-ils.

